

# POPULATION ET MÉNAGES

à l'horizon **2020**  
en Franche-Comté

**2005**



Franche-Comté  
Conseil régional  
[www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)



INSEE  
FRANCHE-COMTÉ



**POPULATION  
ET MÉNAGES  
À L'HORIZON 2020  
EN FRANCHE-COMTÉ**

**2005**

**2020**

**RÉGION FRANCHE-COMTÉ**

Hôtel de région  
4, square Castan  
25031 Besançon cedex  
Tél. : 03 81 61 61 61  
Fax : 03 81 83 12 92  
[www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)

**INSEE FRANCHE-COMTÉ**

Direction régionale de Franche-Comté  
8, rue Louis Garnier  
BP 1997 - 25020 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 61  
Fax : 03 81 41 61 99  
[www.insee.fr/fc](http://www.insee.fr/fc)

# AVANT-PROPOS

**L**es élus du conseil régional de Franche-Comté ont souhaité disposer d'informations prospectives sur le territoire régional. C'est pourquoi, la Région s'est associée à l'INSEE pour réaliser une étude sur les évolutions de la population et des ménages à l'horizon 2020. Pour réaliser ces projections, l'échelle géographique « Pays et regroupement de pays » s'est avérée pertinente. Ces regroupements de pays ont été rendus nécessaires pour disposer de zones de taille suffisante, les projections n'étant pas réalisables en dessous d'un seuil de 50 000 habitants. La Direction de l'Aménagement du territoire a apporté sa connaissance des zones étudiées à ce travail. Ainsi, les hypothèses sous-jacentes à la réalisation de ce dossier ont été définies en commun. Par ailleurs, ce travail sera complété, courant 2008, par une publication portant sur l'évolution de la population active.

Directeur de la publication : Didier Blaizeau

Rédacteur en chef : Patrice Perron

Ont contribué à cet ouvrage :

Pour l'INSEE : Florence Bruley, Caroline Guichard, Catherine Perrin et Patrice Perron

Pour le Conseil Régional : la direction de l'Aménagement du territoire et Jean-Pierre Courtejaire

Maquette, mise en page : Maurice Boguet, Yves Naulin, Véronique Jacquet (internet)

Imprimerie : Camponovo-Bouchard - Photos : INSEE

# SOMMAIRE

## POPULATION ET MÉNAGES À L'HORIZON 2020 EN FRANCHE-COMTÉ

Avant-propos	2
Préambule	4
<b>Franche Comté</b>	<b>6</b>
Doubs	11
Jura	14
Haute-Saône	17
Territoire de Belfort	20
<b>Pays des Vosges saônoises</b>	<b>23</b>
Pays de Vesoul-Val de Saône	26
Pays de l'Aire urbaine de Belfort- Montbéliard-Héricourt-Delle	29
<b>Pays graylois et pays des sept rivières</b>	<b>32</b>
Pays des portes du Haut-Doubs, pays du Doubs central et pays de Loue-Lison	35
Pays Horloger et pays du Haut-Doubs	38
<b>Besançon et ses alentours</b>	<b>41</b>
Pays dolois, pays de Pasteur	44
Pays du Revermont, pays de la haute vallée de l'Ain et pays des lacs et petite montagne	47
<b>Pays lédonien</b>	<b>50</b>
Pays du Haut-Jura	53
Méthodologie	56

# PRÉAMBULE



Les projections de population et de ménages consistent à appliquer des hypothèses (fécondité, migrations, comportements sociaux...) à une population de départ et à la faire évoluer dans le temps en faisant varier, année après année, les caractéristiques de la population de la zone. Ces projections dépendent des choix réalisés au cours de la construction des hypothèses. Elles ne sont donc pas des prévisions et encore moins des estimations de ce que sera la zone dans quinze ans. Néanmoins, l'établissement de ces projections permet de sensibiliser les pouvoirs publics, et notamment les collectivités locales, sur les grandes tendances d'évolution de la population et de ses caractéristiques.

Le choix a été fait, dans cette publication, de présenter les données les plus récentes possible. Les données régionales calculées à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006, permettent de prendre en compte les phénomènes les plus récents. Des comparaisons avec les autres régions du Grand-Est ont pu être mises en œuvre. Alors que la population franc-comtoise devait, à partir des scénarios basés sur le recensement de 1999, diminuer à partir de 2012, les nouvelles projections anticipent dorénavant une progression de la population de la région jusqu'en 2030.

Les résultats donnés ici concernent généralement le scénario central (voir méthodologie). Pour les pays ou regroupements de pays, des calages ont été réalisés pour faire coïncider le point 2005 avec les estimations de population issues des enquêtes

## Définitions :

**Ménage** : Un ménage est l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté.

Les individus peuvent être classés selon leur mode de cohabitation, regroupés en six modalités dans cette étude.

**Enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale** : l'enfant d'une famille est compté comme tel quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfants vivant dans le ménage. Il peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, enfant adopté, enfant en tutelle de l'un ou de l'autre parent.

**Adulte d'un couple avec ou sans enfant** : individu vivant en couple, les conjoints pouvant être mariés ou non.

**Adulte d'une famille monoparentale** : parent sans conjoint, vivant avec un ou plusieurs enfants.

**Personne hors famille** : individu du ménage qui n'appartient pas à la famille principale. Lorsqu'il n'y a que des personnes sans lien de parenté dans le ménage, celui-ci est entièrement constitué de personnes hors famille.

**Personne seule** : individu vivant seul dans un logement.

**Personne hors ménage** : individu appartenant soit à la population des collectivités, soit à la population des établissements et n'ayant pas de résidence personnelle ou soit à la population des habitations mobiles, y compris les marinières et les sans-abri.

Le **taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine moyenne de l'année de 15 à 50 ans.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** ou somme des naissances réduites, représente le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si elle avait, à chaque âge de sa vie féconde, le taux de fécondité observé l'année considérée.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Une **entreprise** est une personne physique ou morale exerçant une activité professionnelle non salariée. Une entreprise peut être une société ou un entrepreneur individuel. C'est une entité financièrement et juridiquement autonome, constituée pour la production de biens ou la prestation de services. Chaque entreprise possède un code APE, correspondant à l'Activité Principale Exercée.

Un **établissement** est une unité géographique où l'entreprise exerce son activité (usine, atelier, dépôt, etc.). La plupart des entreprises n'ont qu'un établissement, mais les plus grandes en ont plusieurs.

annuelles de recensement. En revanche, aucun calage n'est possible à l'horizon 2020 et la somme des populations des onze zones étudiées est différente de l'estimation régionale. En ce qui concerne les départements, les projections de population sont calées sur les évolutions régionales. En revanche, les données issues des enquêtes annuelles de recensement ne permettent, à la date de réalisation de ce dossier, de définir les caractéristiques des ménages qu'au niveau régional. Il est donc impossible de caler les résultats des zones et des départements sur le niveau régional.

Certaines projections de population et de ménages ont été réalisées à partir de scénarios alternatifs indépendants entre les différentes zones. Or, une politique menée sur une zone peut avoir un impact sur les zones voisines. Parmi les scénarios alternatifs étudiés, un seul est commun à l'ensemble des zones. Il s'agit du scénario basé sur une progression de la fécondité au cours des prochaines années, suivant en cela la tendance récente observée par les statistiques de l'état-civil. Alors que la baisse de la fécondité, jusqu'au milieu des années 90, s'expliquait par une progression de l'âge moyen des mères à la naissance (études plus longues, mise en couple plus tardive, choix de privilégier dans les premières années la vie professionnelle...), ce phénomène s'est ralenti depuis le début des années 2000 participant à l'accroissement de l'indicateur conjoncturel de fécondité. En 2006, cet indicateur serait supérieur à 2 enfants par femmes, alors qu'il était de 1,83 enfant par femme en 1999.



## Sources :

**CLAP** : le nombre d'établissements par grand secteur, ainsi que le nombre de créations d'établissements donnés dans cette étude sont issus de la source « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP).

Ce dispositif a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE (Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Etablissements), URSSAF (Union de Recouvrement de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales) et DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS « Industrie, Construction, Commerce et services », des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par les secteurs d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendants du ministère de la Défense et emplois domestiques.

**État civil** : en vue de permettre l'établissement de statistiques du mouvement de la population, les officiers de l'état civil remplissent des « bulletins statistiques de l'état civil » contenant, outre les énonciations de l'acte, certains renseignements complémentaires portant sur la situation familiale, l'activité professionnelle et la nationalités des intéressés. Il existe sept bulletins dont les bulletins de naissance et de décès utilisés dans cette étude.

## Recensement de la population :

Le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles intercensitaires ont varié de 6 à 9 ans. Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes,...

Elles sont une aide pour définir :

- au niveau national les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place ;
- au niveau local les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

Pour les acteurs privés, le recensement sert aux projets d'implantation d'entreprises ou de commerces et services.

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur les méthodes de recensement. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes annuelles de recensement.

Les communes de moins de 10 000 habitants continuent d'être recensées exhaustivement, comme lors des précédents recensements. Chaque année une commune de moins de 10 000 habitants sur cinq est recensée. Au bout de cinq ans, l'ensemble de ces communes est ainsi recensé.

Les communes de 10 000 habitants ou plus font désormais l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune. Au bout de 5 ans, 40% des logements ont été recensés et la population est calculée en extrapolant les résultats à l'ensemble du territoire communal.



# FRANCHE-COMTÉ

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Franche-Comté compte 1 143 000 habitants. En 2020, en supposant le maintien des tendances démographiques observées sur la période 1990-2005, la population régionale atteindrait 1 183 000 personnes, soit une hausse de 3,5% en 15 ans.

## Une croissance de la population moins forte dans les régions du Grand-Est

En France métropolitaine, la progression serait plus importante. Sur cette période, la population augmenterait de 7,0%, avec de fortes disparités entre les régions. Les régions méridionales et de la façade atlantique connaîtraient une croissance forte, tandis que la population augmenterait faiblement, voire diminuerait dans les régions du Nord et de l'Est. La Franche-Comté se placerait au 13<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, après le Centre mais avant la Haute-Normandie.

Au sein du Grand Est, les évolutions seraient là aussi hétérogènes. Avec une augmentation de 9,5% de sa population entre 2005 et 2020, l'Alsace serait la région où la hausse est la plus forte. Viendraient ensuite la Franche-Comté, puis la Bourgogne. Cette dernière verrait son nombre d'habitants stagner (+0,7%). La Lorraine et la Champagne-Ardenne seraient, quant à elles, les deux seules régions françaises à enregistrer un recul de leur population, respectivement de -0,5% et -2,3%.

## Franche-Comté : une croissance portée par l'excédent naturel

La croissance de la population franc-comtoise s'expliquerait par un fort excédent naturel et un déficit migratoire relativement faible. Sur la période 2005-2020, on compterait annuellement 2 750 naissances de plus que de décès et 200 départs de plus que d'arrivées dans la région.

Depuis 1982, deux tendances se dégagent. D'une part, l'excédent naturel tend à diminuer : il était deux fois plus fort entre 1982 et 1990 que ce qu'il serait entre 2005 et 2020. D'autre part, le déficit migratoire se réduit fortement, passant de -3 650 personnes par an sur la période 1982-1990 à -200 entre 2005 et 2020.

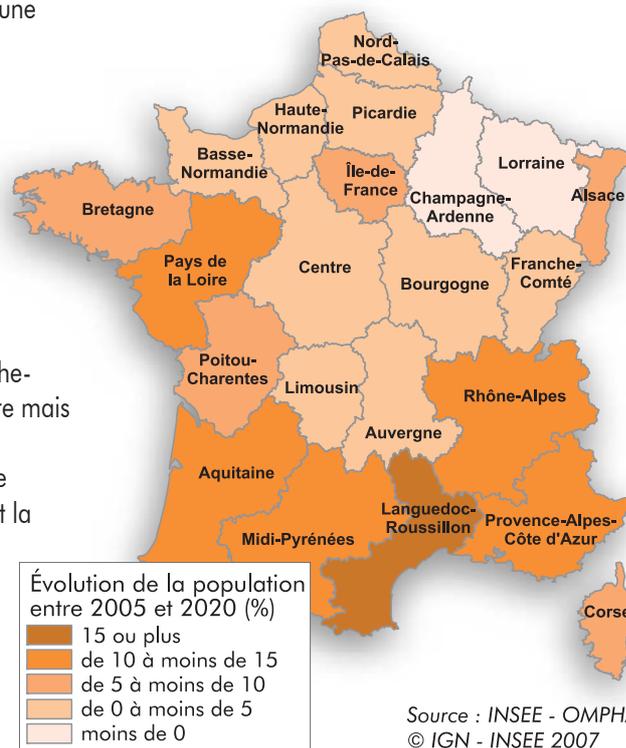
En Champagne-Ardenne et Lorraine, les mêmes constats peuvent être faits avec une diminution du solde naturel combinée à une réduction plus ou moins marquée du déficit migratoire. En Bourgogne, l'excédent naturel est

en très nette diminution et serait même négatif au cours de la période 2005-

2020. Annuellement, on dénombrait 1 550 décès de plus que de naissances.

Seule la forte progression de l'excédent migratoire (2 200 arrivées de plus que de départs entre 2005 et 2020) éviterait à la région d'enregistrer un recul de sa population. L'Alsace, pour sa part, bénéficie de l'addition des excédents naturel et migratoire.

## Évolution de la population entre 2005 et 2020



		1982-90	1990-1999	1999-2005	2005-2020
Champagne-Ardenne	Solde naturel annuel moyen	+6 450	+4 508	+3 746	+1 884
	Solde migratoire annuel moyen	-6 211	-5 117	-4 680	-4 011
Bourgogne	Solde naturel annuel moyen	+2 114	+614	+73	-1 556
	Solde migratoire annuel moyen	-416	-568	+197	+2 178
Lorraine	Solde naturel annuel moyen	+11 601	+7 699	+5 500	+2 821
	Solde migratoire annuel moyen	-13 373	-7 183	-6 680	-3 714
Alsace	Solde naturel annuel moyen	+7 279	+7 808	+7 652	+6 668
	Solde migratoire annuel moyen	+7	+4 376	+4 297	+4 611
Franche-Comté	Solde naturel annuel moyen	+5 291	+4 016	+3 568	+2 745
	Solde migratoire annuel moyen	-3 639	-1 820	-1 516	-195

Source : INSEE - Omphale

## Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne : trois régions dont la population commencerait à reculer avant 2020

Entre 2005 et 2020 plusieurs régions du Grand-Est amorceraient une phase de décroissance de leur population. La Champagne-Ardenne, seule région à être déjà dans cette situation, serait rejointe en 2010 par la Lorraine et en 2015 par la Bourgogne. En dehors du Grand-Est, l'Auvergne en 2015 et le Nord-Pas-de-Calais en fin de période entreraient également dans une phase de repli de leur population. En Franche-Comté, la croissance de la population ne commencerait à ralentir qu'à partir de 2020. Quant à l'Alsace, elle fait partie des régions dont la croissance resterait soutenue tout au long de la période.

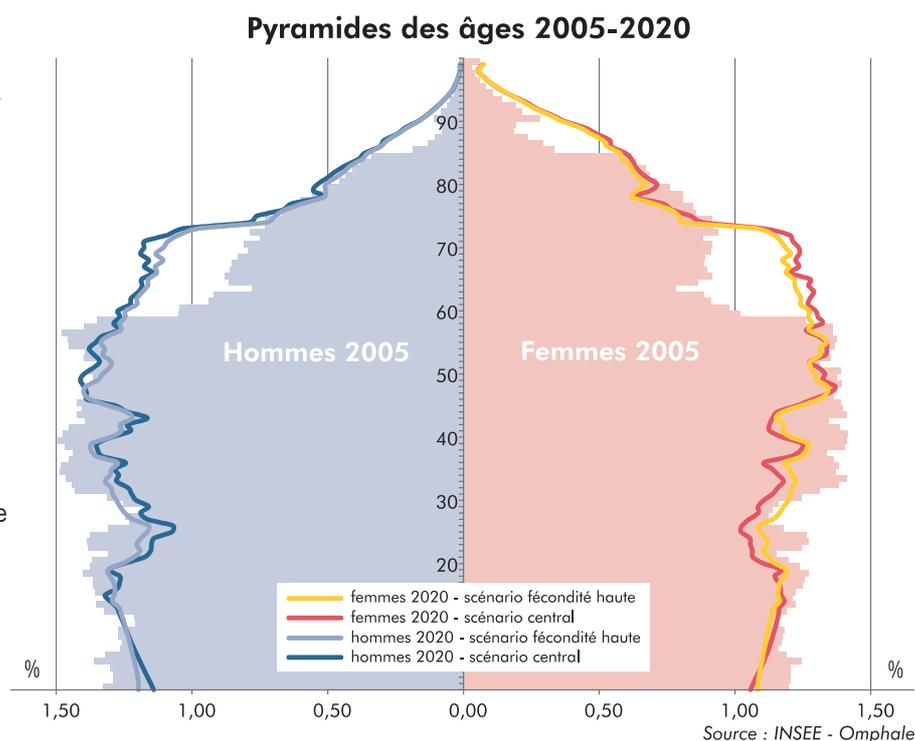
## Un vieillissement généralisé de la population, mais plus marqué en Franche-Comté

Si, entre 2005 et 2020, la répartition de la population entre hommes et femmes resterait stable (49% d'hommes contre 51% de femmes), la structure par âge serait, elle, profondément modifiée. Le vieillissement est une évolution inéluctable dans toutes les régions à l'horizon 2020, en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nées pendant les Trente Glorieuses. Seule l'Île-de-France serait, dans une moindre mesure, impactée par ce vieillissement. Le profil des migrants est, en effet, un facteur favorable. L'Île-de-France accueille des populations jeunes (étudiants, jeunes actifs), tandis que les flux migratoires s'inversent dès 30 ans et s'intensifient à l'âge de la retraite.

Le vieillissement de la population serait plus marqué en Franche-Comté qu'en France métropolitaine. La part des 60 ans et plus progresserait de 6,2 points au cours de la période pour atteindre 27,2% dans la région

tandis qu'au niveau national, la part des personnes de 60 ans et plus progresserait moins rapidement (+5,4 points). À l'inverse, le nombre de jeunes francs-comtois âgés de moins de 20 ans diminuerait : ils ne représenteraient plus que 23,6% en 2020 (25,1% en 2005). En métropole, la baisse serait quasiment identique, la part des moins de 20 ans passant de 24,9% à 23,7%.

Parmi les régions du Grand Est, deux régions se distinguent par leurs caractéristiques : la Bourgogne et l'Alsace. En effet, la population bourguignonne est assez âgée. En 2005, les Bourguignons âgés de 60 ans et plus représentent plus de 24% de la population, ce qui est plus élevé que la part des jeunes de moins de 20 ans (23%). En 2020, l'écart serait encore plus accentué avec 31,2% de personnes de 60 ans et plus et 21,2% de jeunes. Au contraire, l'Alsace possède une population relativement jeune et conserverait cette spécificité. La part des Alsaciens ayant 60 ans ou plus passerait de 18,8% en 2005 à 24,4% en 2020. En



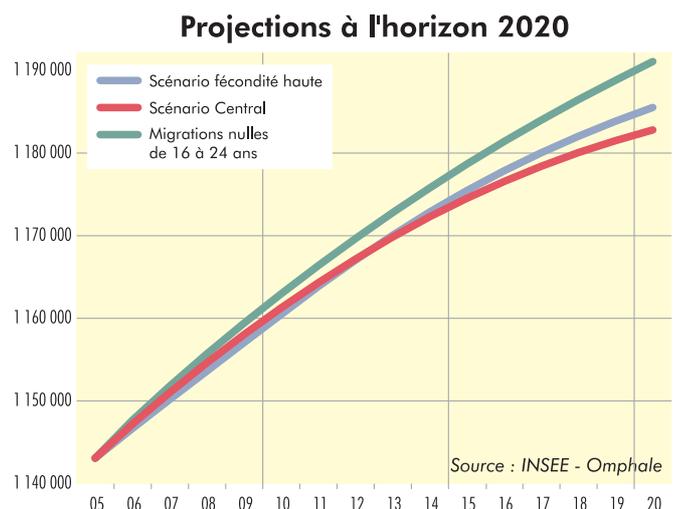
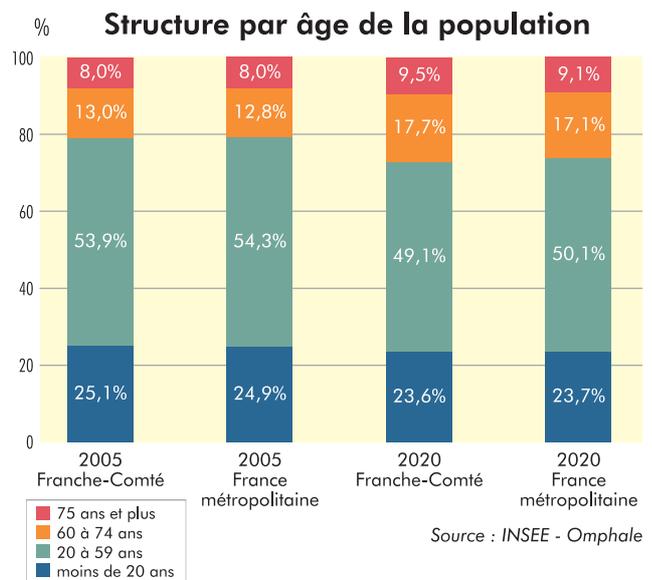
Champagne-Ardenne et Lorraine, les évolutions seraient très proches de celles de la Franche-Comté, hormis pour les moins de 20 ans qui resteraient plus nombreux dans cette dernière

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées pour la région. En supposant que les migrations des jeunes de 16 à 24 ans soient nulles, autrement dit qu'aucun jeune ne vienne ou ne reparte de la Franche-Comté, la population s'établirait autour de 1 191 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central. En effet, la part des jeunes de 16 à 24 ans ne varierait que très peu passant de 10,5% dans le cas du scénario central à 10,7% pour le scénario alternatif. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 1 185 000 habitants. La part des moins de 20 ans serait alors de 24,5% contre 23,6% dans le cas du scénario central.

## Le nombre de ménages progresse plus vite que la population

Entre 2005 et 2020, en Franche-Comté, le nombre de ménages serait en hausse de 11,3%, passant de 483 300 en 2005 à 537 700 en 2020. Après une progression soutenue en début de période, le nombre de ménages augmenterait de moins en moins rapidement. Jusqu'en 2010, la croissance moyenne annuelle du nombre de ménages serait de +0,86%, puis elle diminuerait pour atteindre +0,56% après 2015. En moyenne, la hausse serait de +0,71% par an entre 2005 et 2020. L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population vivant dans un ménage. Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,31 personnes à 2,15 au cours de la période.

En France métropolitaine comme dans les autres régions du Grand Est, la croissance du nombre de ménages serait, elle aussi, supérieure à celle de la population. La progression du nombre de ménages serait de +14,7% au niveau national, avec des disparités régionales marquées. Parmi les régions du Grand Est, l'évolution du nombre de ménages varierait de +6,7% pour la Champagne-Ardenne à +18,7% en Alsace entre 2005 et 2020. La Bourgogne et la Lorraine connaîtraient une hausse de 8,6% pour la première et de 9,0% pour la seconde. Comme pour la Franche-Comté, l'augmentation du nombre de ménages serait plus forte en début de période et la taille des ménages diminuerait d'environ 0,2 personne en moyenne sur la période.



La croissance démographique et la déformation de la pyramide des âges entraînent mécaniquement une progression du nombre de ménages. Les changements de comportements en matière de cohabitation pèsent également sur l'évolution

du nombre de ménages. La mise en couple dans le même logement plus tardive chez les jeunes, la désaffection de la vie en couple aux âges intermédiaires, les ruptures des unions plus nombreuses ou encore les situations moins fréquentes de cohabitation des personnes âgées avec leurs descendants contribuent à augmenter le nombre de ménages.

### L'Alsace se démarque des autres régions du Grand-Est

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une augmentation du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, la région compterait 46 200 ménages de plus dont la personne de référence a 65 ans et plus (+34,9%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 5,4%. Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci diminuerait de 2,0 points en 15 ans pour atteindre 26,4% en 2020.

En Champagne-Ardenne, Bourgogne et Lorraine, les tendances seraient identiques à celles constatées en Franche-Comté. La hausse des ménages dont la personne de référence a 65 ans et plus augmenterait toutefois moins fortement (autour de 29%). Le nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait, quant à lui, de plus 6% en Bourgogne et Lorraine et de 9,5% en Champagne-Ardenne.

La situation de la région alsacienne est différente. Le nombre des ménages dont la personne de référence a 65 ans et plus progresserait plus sensiblement : +43% entre 2005 et 2020 dont 82% de personnes seules. Dans le même temps, le nombre de ménages, dont la personne de référence a moins de 35 ans augmenterait de près de 7%.

	Population (hors communautés)			Ménages		
	2005	2020	Évolution annuelle (%)	2005	2020	Évolution annuelle (%)
Champagne-Ardenne	1 301 418	1 272 143	-0,15	568 795	607 153	0,44
Bourgogne	1 579 530	1 591 080	+0,05	712 443	773 851	0,55
Lorraine	2 267 900	2 258 523	-0,03	967 990	1 054 992	0,58
Alsace	1 760 473	1 925 540	+0,60	737 848	875 770	1,15
<b>Franche-Comté</b>	<b>1 115 327</b>	<b>1 154 876</b>	<b>+0,23</b>	<b>483 281</b>	<b>537 689</b>	<b>0,71</b>

Source : INSEE - Omphale

### Évolution du nombre de ménages entre 2005 et 2020



Source : INSEE - OMPHALE  
© IGN - INSEE 2007

	Population		Ménages	
	2030	Évolution annuelle 2005 - 2030 (%)	2030	Évolution annuelle 2005 - 2030 (%)
Champagne-Ardenne	1 261 000	- 0,22	617 300	+0,33
Bourgogne	1 618 000	- 0,02	801 600	+0,47
Lorraine	2 272 000	- 0,11	1 084 300	+0,45
Alsace	2 065 000	+0,54	956 400	+1,04
<b>Franche-Comté</b>	<b>1 189 000</b>	<b>+0,16</b>	<b>565 100</b>	<b>+0,63</b>

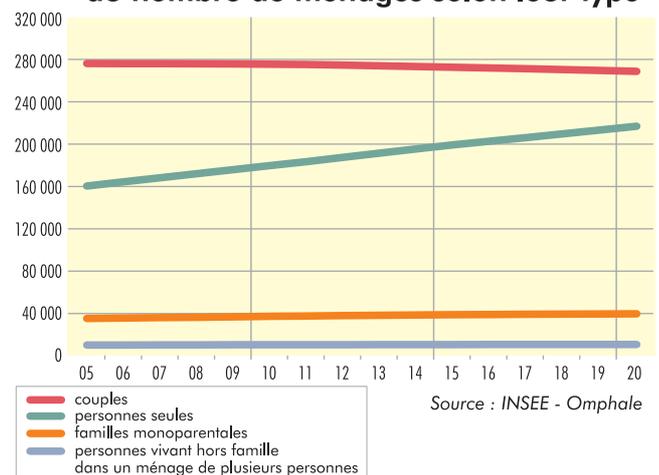
Source : INSEE - Omphale

## Plus de personnes seules et de familles monoparentales

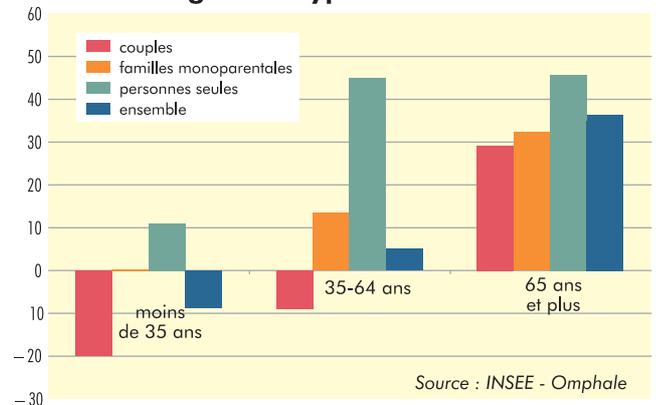
L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, en 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de près de 7%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 17,4%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 12,6% du nombre de familles monoparentales.

Au sein du Grand-Est, l'Alsace se distingue des autres régions. Champagne-Ardenne, Bourgogne et Lorraine connaîtraient une évolution semblable à celle de la Franche-Comté avec une hausse du nombre de personnes seules de moins de 35 ans (respectivement +3,4%, +7,6% et +6,4%). De même, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait fortement. En Alsace, la croissance du nombre de personnes seules de moins de 35 ans est plus forte (+23,7%). Au contraire, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans baisserait de façon moins importante (- 7,8% entre 2005 et 2020). Quelle que soit la région, le nombre de familles monoparentales progresserait : de 6% à 8% en Champagne-Ardenne, Bourgogne et Lorraine et de 22% en Alsace. ■

## Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



## Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# DÉPARTEMENT DU DOUBS

Le département du Doubs s'étend sur une superficie de 5 234 km<sup>2</sup>. Cette zone, qui regroupe 594 communes, a pour préfecture Besançon. Sa densité de population, qui est de 95 habitants/km<sup>2</sup> en 1999, en fait le second département franc-comtois le plus densément peuplé après le Territoire de Belfort. Elle est néanmoins inférieure de 12 habitants/km<sup>2</sup> à la moyenne de métropole.

En 1999, 499 062 personnes résident dans cette zone, soit 44,7% de la population régionale. 51% d'entre elles sont des femmes. La population est plus jeune que la moyenne régionale. La proportion de 60 ans et plus est la plus faible de tous les départements (19,4%, soit 1,8 point de moins qu'au niveau régional), alors que la proportion des 20-39 ans est la plus forte (29,2% contre 27,7% en Franche-Comté).

## Une faible mortalité

Conséquence de la faible présence des 60 ans et plus, le taux de mortalité est le plus faible de la région (8,0‰ contre 9,1‰). Ce département détient la plus grande part de femmes en âge de procréer de la région (24,6% de la population contre 23,2% au niveau régional). En revanche, la fécondité est la plus faible des quatre départements avec 1,77 enfant par femme en 1999. Le taux de natalité est ainsi à peine plus élevé qu'en moyenne en Franche-Comté (12,8‰ en 1999 contre 12,5‰ pour la région). Le nombre de personnes par ménage est proche de la moyenne régionale (2,48).

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de



1 030 personnes par an. Entre 2000 et 2005, 6 600 bébés naissent en moyenne chaque année, soit 2 200 de plus que le nombre de décès. Le solde naturel est ainsi nettement excédentaire.

## Forte croissance de la population

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 2,7% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus forte croissance de la région.

La zone compte 30 099 établissements au 1<sup>er</sup>

janvier 2006, soit 42,9% des établissements comtois (champ I.C.S.). 51,2% d'entre eux appartiennent au secteur des services qui sont plus présents qu'en moyenne dans la région. À l'inverse, l'industrie et la construction sont sous-représentées.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. Quelle sera l'influence sur le développement économique des deux gares TGV franc-comtoises et ses résultantes sur l'attractivité du département. Quelles politiques seront mises en œuvre en termes de logement pour retenir dans les villes la population, qui sous la progression des prix du foncier, tend à partir de plus en plus loin de ces dernières ? Comment évoluera l'attraction de la Suisse sur les actifs au cours des vingt prochaines années et comment les zones frontalières pourront maintenir l'activité sur leur territoire ?

**Nombre de communes : 594**

**Population en 1999 : 499 062 habitants**

**Densité en 1999 : 95 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 30 099**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 2 316**

**Ville la plus importante en 1999 : Besançon - 117 733 habitants**

1999 : 499 100 habitants  
 2005 : 513 500 habitants  
 2020 : 538 700 habitants  
 2030 : 544 500 habitants

## POPULATION : Doubs

De 1999 à 2005, le département du Doubs a gagné 14 400 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour atteindre 539 000 habitants, soit une hausse de près de 40 000 habitants depuis 1999.

### Un déficit migratoire qui se réduirait des deux tiers après 1999

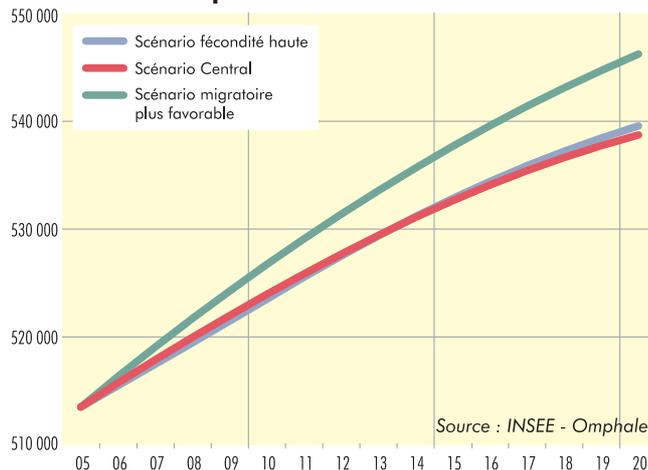
L'excédent naturel passerait de 2 620 personnes par an entre 1990 et 1999 à 2 170 personnes entre 1999 et 2020. Le déficit migratoire se réduirait des deux tiers après 1999. Entre 1990 et 1999, il y avait chaque année 1 030 départs de plus que d'arrivées contre 340 entre 1999 et 2020.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait quasiment stable à 51,2% de la population. En revanche, la structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 19,5 à 25,6% de la population, soit une progression proche de la moyenne franc-comtoise. Ce vieillissement de la population est principalement lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. La part des 75 ans et plus atteindrait 9,0% de la population, soit une progression de +1,9 point, contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,7 points au sein de la population (50,1% en 2020). La part des moins de 20 ans baisserait, quant à elle, de 1,4 point à 24,3%.

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si l'attractivité du département s'accroissait, la population atteindrait 546 300 habitants en 2020. La structure par âge ne serait pas modifiée de façon sensible par rapport au scénario central. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 539 600 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 25,1% contre 24,3% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020



Source : INSEE - Omphale

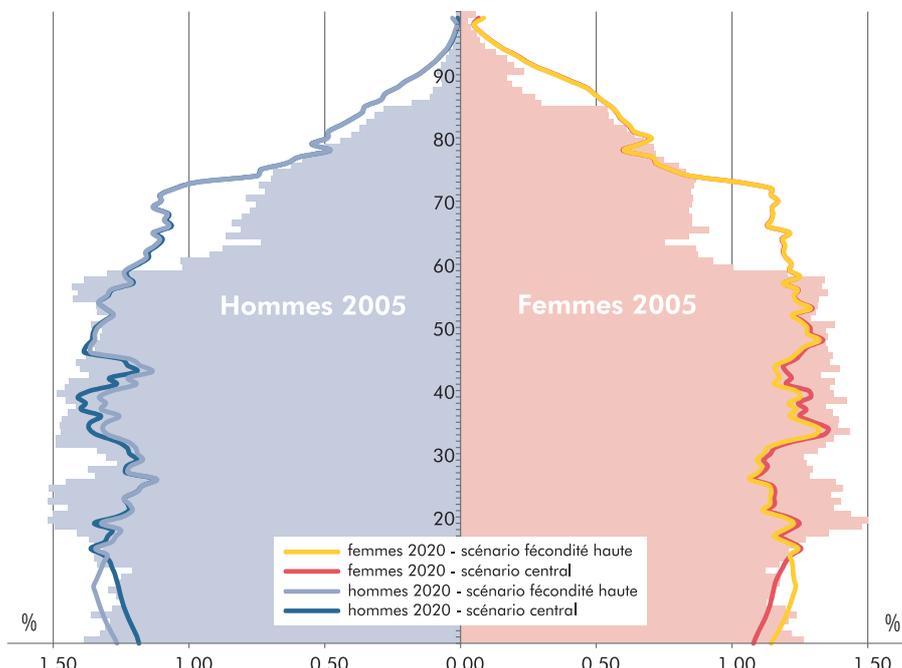
	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	13,0	27,4	8,5	12,4	25,0	11,4
Femmes	12,6	27,4	11,1	11,9	25,1	14,2
<b>Ensemble</b>	<b>25,6</b>	<b>54,8</b>	<b>19,6</b>	<b>24,3</b>	<b>50,1</b>	<b>25,6</b>

	1982-1990	1990-1999	1999-2020	2005-2020
Solde naturel annuel moyen	+3 370	+2 620	+2 620	+2 000
Solde migratoire annuel moyen	-2 420	-1 030	-260	-370

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Doubs

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire du Doubs augmenterait de 13,3%, passant de 214 600 en 2005 à 243 100 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages attendrait +0,83%. Elle atteindrait +1,0% entre 2005 et 2010, avant de diminuer pour atteindre +0,7% à partir de 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+4,4% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,34 personnes à 2,15 au cours de la période, niveau identique à la moyenne régionale.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 22 500 (+40,7%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 4,2%. Ces évolutions sont proches du constat régional : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9% et celui dont la personne de référence a moins de 35 ans reculerait de 5,4%.

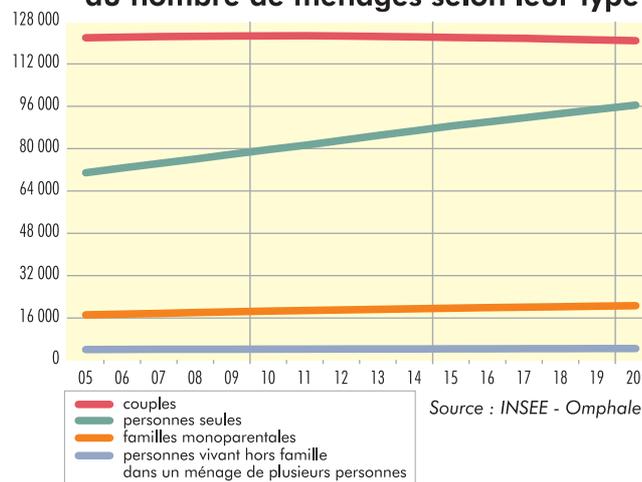
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de plus de 2,5 points en 15 ans pour atteindre 28,0 % en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 6,9%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de plus de 17,1%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 20,5% du nombre de familles monoparentales.

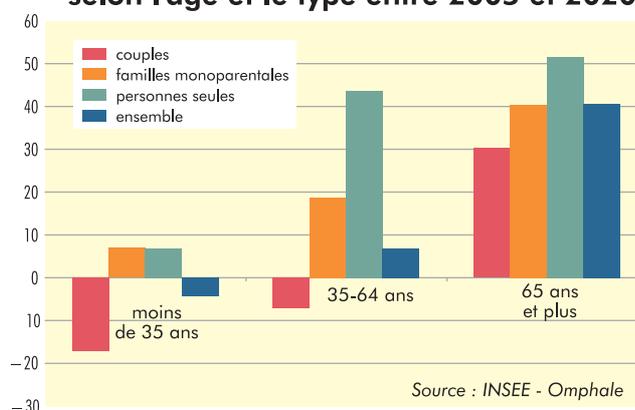
	Population*	Nombre de ménages
1999	489 500	201 500
2005	501 500	214 600
2020	523 700	243 100
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,42	+1,09
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,29	+0,83
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,32	+0,91

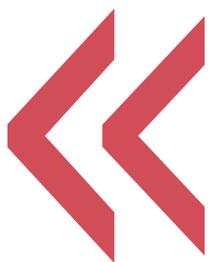
\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# DÉPARTEMENT DU JURA

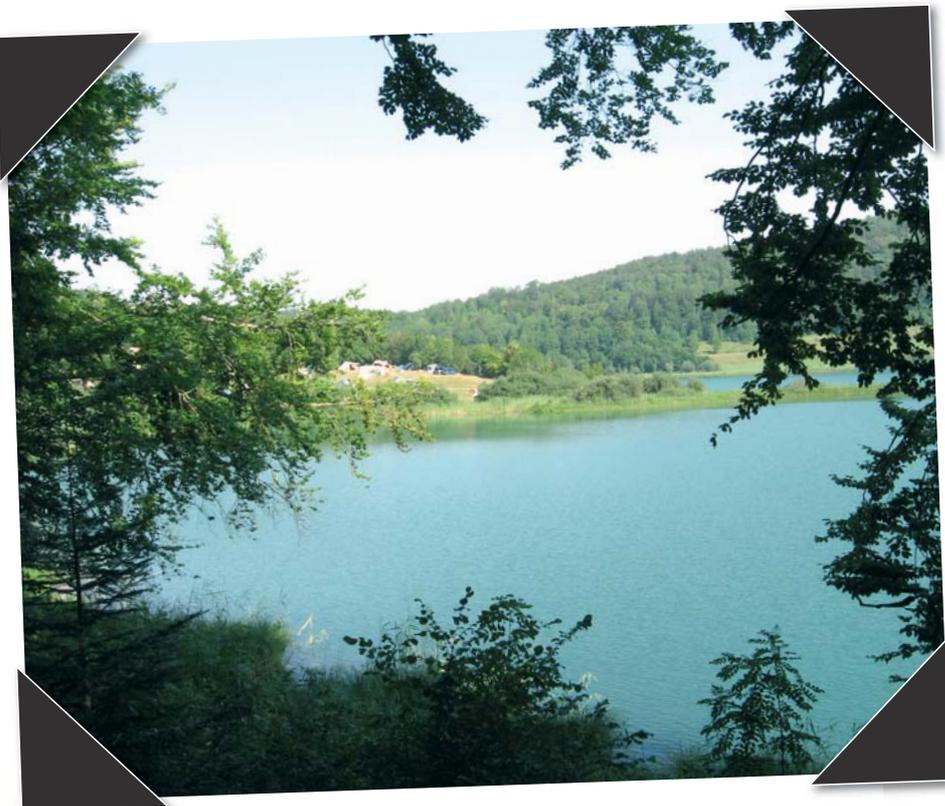
Le département du Jura s'étend sur une superficie de 4 999 km<sup>2</sup>. Il regroupe 545 communes, dont la préfecture Lons-le-Saunier. Sa densité de population en 1999, qui est de 50,0 habitants/km<sup>2</sup>, en fait le département le moins densément peuplé de Franche-Comté après la Haute-Saône.

250 857 personnes résident dans cette zone, soit 22,5% de la population régionale. 50,9% d'entre elles sont des femmes. La population est plus âgée que la moyenne régionale. C'est dans le Jura que la part de 60 ans et plus est la plus importante : elle atteint 23,9%, soit 2,7 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont moins nombreux (25,8% contre 27,7% en Franche-Comté).

## Une forte fécondité

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (10,3‰ contre 9,1‰). En dépit d'un nombre de femmes en âge de procréer plus faible qu'au niveau régional (21,9% de la population contre 23,2% en Franche-Comté), le taux de natalité se situe au même niveau qu'en moyenne dans la région (12,5‰ en 1999). Les femmes présentent en effet la fécondité la plus élevée de Franche-Comté : 1,94 enfant par femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,37 contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 240 personnes par an. Ce déficit est lié aux



migrations avec le reste de la Franche-Comté, ce département étant le seul de la région à présenter un excédent avec les autres régions de métropole. Entre 2000 et 2005, 3 020 bébés naissent en moyenne chaque année, soit 680 de plus que le nombre de décès. Le solde naturel est ainsi nettement excédentaire.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 1,7% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus faible croissance de la région après celle du Territoire de Belfort.

## Forte présence des établissements industriels

La zone compte 18 460 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 26,3% des établissements comtois. 10,6% d'entre eux appartiennent au secteur industriel, ce qui constitue la plus forte proportion des quatre départements. L'agriculture est également mieux représentée qu'au niveau régional. En revanche, le tertiaire comme la construction sont sous-représentés.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. Ce département, plus âgé que la moyenne régionale, trouvera-t-il des relais dans les flux migratoires au repli de son excédent naturel ? Quelle influence aura le recul tendanciel de l'emploi dans l'industrie sur un territoire où ce secteur joue un rôle encore important ?

**Nombre de communes : 544**

**Population en 1999 : 250 857 habitants**

**Densité en 1999 : 50,0 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 18 460**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 1 306**

**Ville la plus importante en 1999 : Lons-le-Saunier - 18 483 habitants**

1999 : 250 900 habitants  
 2005 : 255 500 habitants  
 2020 : 259 800 habitants  
 2030 : 259 500 habitants

## POPULATION :

### Jura

De 1999 à 2005, le département du Jura a gagné 4 600 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour atteindre 260 000 habitants, soit une hausse de près de 9 000 habitants depuis 1999.

### Un excédent naturel en croissance après 1999

Contrairement aux trois autres départements comtois, l'excédent naturel augmenterait après 1999 pour passer de 140 personnes par an entre 1990 et 1999 à 240 entre 1999 et 2020. Quant au solde migratoire, il deviendrait excédentaire de 160 personnes par an entre 1999 et 2020, alors qu'il était déficitaire de 240 personnes entre 1990 et 1999.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes diminuerait de 0,2 point pour atteindre 50,6% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 23,6

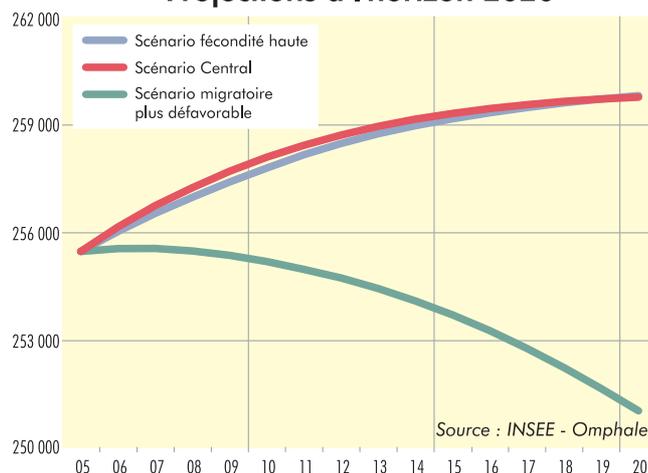
à 29,8% de la population. Cette hausse se ferait au même rythme qu'en moyenne dans la région. Cette part resterait ainsi supérieure de 2,6 points à la moyenne franc-comtoise (27,2%). Ce vieillissement de la population est principalement lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. La part des 75 ans et plus atteindrait 10,8% de la population, soit une progression de +1,3 point, contre +1,5 point en moyenne en Franche-Comté.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,3 points au sein de la population (47,5% en 2020).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si l'attractivité du département s'atténuait, notamment vis à vis des autres régions de métropole, la population atteindrait 251 000 habitants en 2020. La structure par âge ne serait pas modifiée de façon sensible par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 259 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 23,4% contre 22,7% dans le cas du scénario central.

### Projections à l'horizon 2020

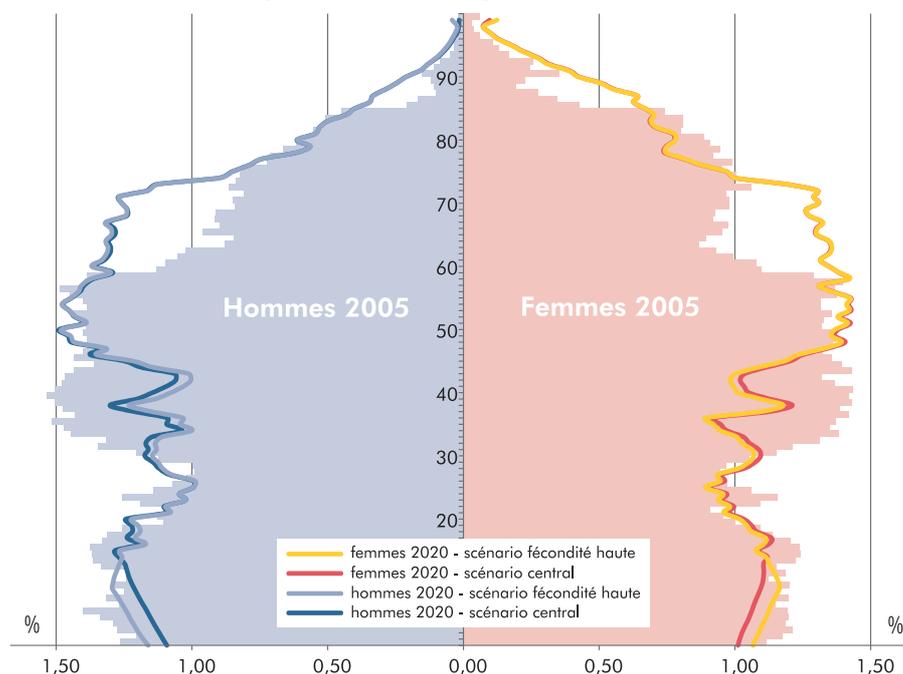


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,7	26,2	10,3	11,8	24,2	13,5
Femmes	11,9	25,6	13,3	10,9	23,3	16,3
<b>Ensemble</b>	<b>24,6</b>	<b>51,8</b>	<b>23,6</b>	<b>22,7</b>	<b>47,5</b>	<b>29,8</b>

	1982-1990	1990-1999	1999-2020	2005-2020
Solde naturel annuel moyen	+580	+140	+550	+120
Solde migratoire annuel moyen	+150	-240	+190	+150

Source : INSEE - Omphale

### Pyramides des âges 2005-2020



## MÉNAGES : Jura

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire du Jura augmenterait de 11,9%, passant de 109 100 en 2005 à 122 100 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages serait de +0,75% entre 2005 et 2020. Elle augmenterait de +0,9% de 2005 à 2010 avant de diminuer à un rythme de +0,6% par an après 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+2,5% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,30 personnes à 2,11 au cours de la période.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

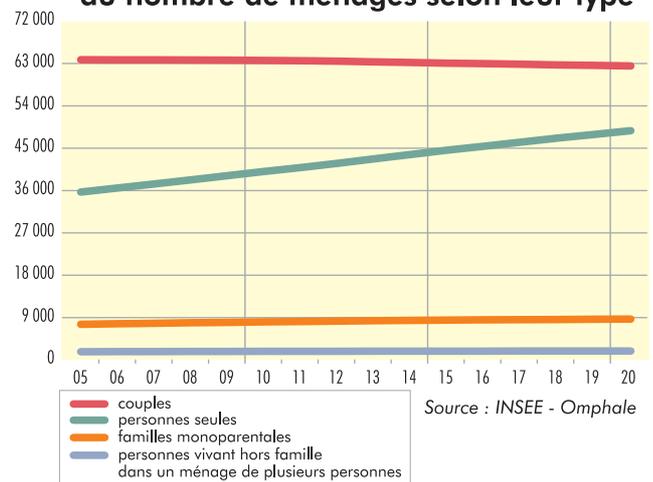
Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 11 200 (+33,2%). 60% de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans resterait stable. Le constat régional est plus marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9% tandis qu'il reculerait de 5,4% dans le cas où elle aurait moins de 35 ans. Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,1 points en 15 ans pour atteindre 26,0% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 16,1%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 11,8%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 15,0% du nombre de familles monoparentales.

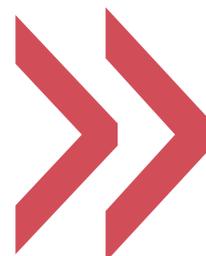
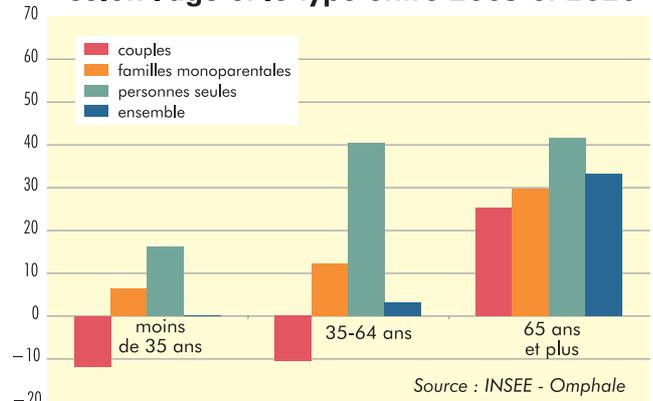
	Population*	Nombre de ménages
1999	246 500	103 800
2005	251 200	109 100
2020	257 400	122 100
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,33	+0,86
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,16	+0,75
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,21	+0,78

\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020



# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

Le département de la Haute-Saône s'étend sur une superficie de 5 360 km<sup>2</sup>. Ce département, qui regroupe 545 communes, a pour préfecture Vesoul. Sa densité de population en 1999, qui est de 43 habitants/km<sup>2</sup>, en fait le département le moins densément peuplé de Franche-Comté. En 1999, 229 732 personnes résident dans cette zone, soit 20,6% de la population régionale. 50,5% d'entre elles sont des femmes. La population est plus âgée que la moyenne régionale. La proportion de 60 ans et plus est la plus élevée de la région après celle du Jura (22,9%, soit 1,7 point de plus qu'au niveau régional), tandis que les 20-39 ans sont moins bien représentés (25,7% contre 27,7% en Franche-Comté).

## Une faible natalité

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (10,4‰ contre 9,1‰). Cette zone détient la plus faible part de femmes en âge de procréer de la région (21,2% de la population contre 23,2% au niveau régional). En revanche, la fécondité est un peu plus élevée que la moyenne franc-comtoise, avec 1,86 enfant par femme. Le taux de natalité est le plus bas de Franche-Comté (11,6‰ en 1999 contre 12,5‰ pour la région). Le nombre de personnes par ménage est plus important qu'en moyenne en Franche-Comté (2,53 contre 2,47).

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 280 personnes par an. Entre 2000 et 2005, 2 790 bébés naissent en moyenne chaque année, soit 850 de plus



que le nombre de décès. Le solde naturel est ainsi nettement excédentaire.

## Une croissance portée par l'excédent migratoire

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 1,9% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus forte croissance de la région après celle du Doubs. Cette croissance serait notamment portée par un excédent migratoire, lié notamment au phénomène de périurbanisation autour de l'aire urbaine de Besançon.

La zone compte 14 765 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 21,0% des établissements comtois. 21,6% d'entre eux appartiennent au secteur de l'agriculture et 10,0% à la construction, ce sont les proportions les plus importantes de la région. À l'inverse, l'industrie et l'ensemble du secteur tertiaire sont sous-représentés.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La périurbanisation vers des zones de plus en plus éloignées de Besançon va-t-elle se poursuivre et à quel rythme ? Quel impact aura la création de la gare TGV de Besançon Franche-Comté sur l'attractivité du sud du département et celle de Méroux-Moval sur le nord-est du département ? L'excédent migratoire observé depuis 1999 suffira-t-il à prendre le relais de l'excédent naturel dans un département où la population est plus âgée que la moyenne régionale ?

Nombre de communes : 545  
 Population en 1999 : 229 732  
 Densité en 1999 : 43,0 habitants/km<sup>2</sup>  
 Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 14 765  
 Nombre de créations d'établissements en 2006 : 1 035  
 Ville la plus importante en 1999 : Vesoul - 17 168 habitants

1999 : 229 700 habitants  
 2005 : 234 400 habitants  
 2020 : 240 800 habitants  
 2030 : 240 600 habitants

## POPULATION : Haute-Saône

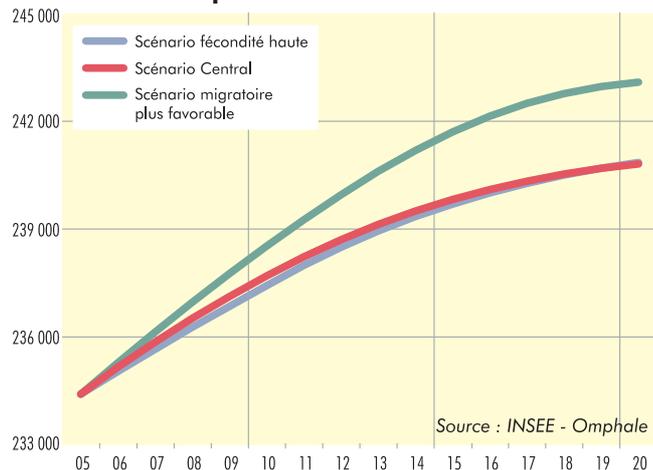
De 1999 à 2005, le département de la Haute-Saône a gagné 4 700 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour atteindre 241 000 habitants, soit une hausse de plus de 11 000 habitants depuis 1999.

### Un solde migratoire qui deviendrait excédentaire après 1999

L'excédent naturel passerait de 290 personnes par an entre 1990 et 1999 à 250 entre 1999 et 2020. Entre 1990 et 1999, il y avait chaque année 280 départs de plus que d'arrivées. La tendance s'inverserait entre 1999 et 2020, avec en moyenne 260 arrivées de plus que de départs par an. De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes diminuerait de 0,3 point pour atteindre 50,0% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 22,3 à 29,4% de la population. Le vieillissement de la population est plus important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmenterait de 6,2 points à 27,2%. Il est principalement lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. La part des 75 ans et plus s'établirait à 9,8% de la population, soit une progression de +1,2 point, contre +1,5 point en moyenne en Franche-Comté.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 5,7 points au sein de la population (47,5% en 2020). Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si l'excédent migratoire se renforçait, sous l'effet notamment de la périurbanisation des trois principales aires urbaines de la région, la population atteindrait 243 100 habitants en 2020. La structure par âge ne serait pas modifiée de façon sensible par rapport au scénario central. Si la fécondité progressait, en raison notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population départementale s'établirait à près de 240 900 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 23,9% contre 23,1% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020



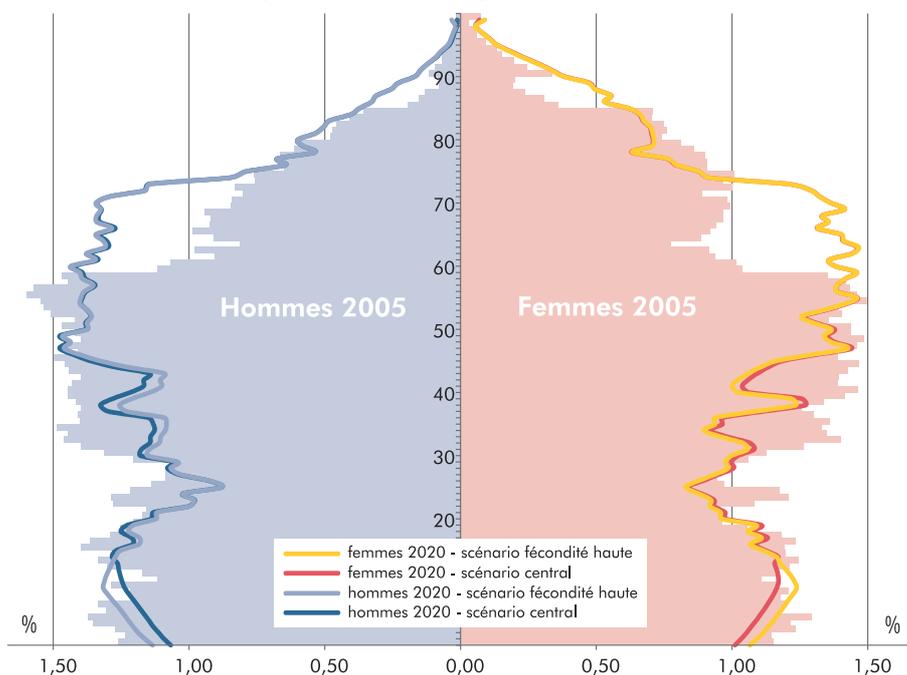
Source : INSEE - Omphale

	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,7	27,2	9,8	12,0	24,5	13,5
Femmes	11,8	26,0	12,5	11,1	23,0	15,9
<b>Ensemble</b>	<b>24,5</b>	<b>53,2</b>	<b>22,3</b>	<b>23,1</b>	<b>47,5</b>	<b>29,4</b>

	1982-1990	1990-1999	1999-2020	2005-2020
Solde naturel annuel moyen	+630	+290	+450	+170
Solde migratoire annuel moyen	-910	-280	+310	+240

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Haute-Saône

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire de la Haute-Saône augmenterait de 12,1%, passant de 95 900 en 2005 à 107 500 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages serait de +0,76%. Elle passerait de +0,9% par an entre 2005 et 2010 à +0,6% par an après 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+2,2% entre 1999 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,38 personnes à 2,18 au cours de la période.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 10 400 (+36,4%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 8,7%. Le constat régional est moins marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9%, tandis qu'il reculerait de 5,4% dans le cas où elle aurait moins de 35 ans.

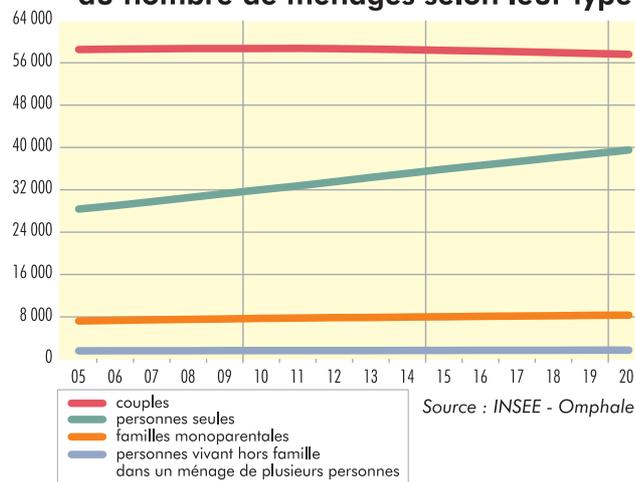
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,2 points en 15 ans pour atteindre 26,7% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 11,0%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de près de 20,0%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 15,5% du nombre de familles monoparentales.

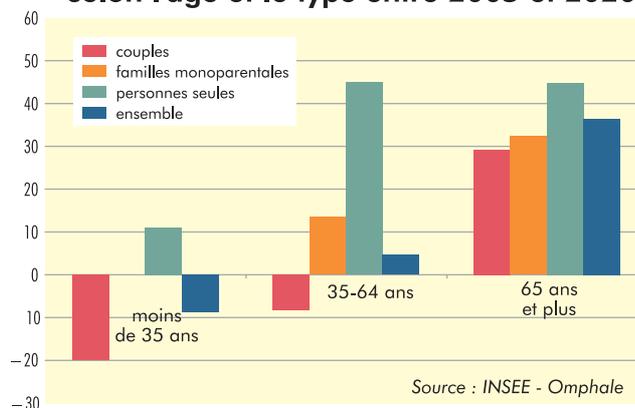
	Population*	Nombre de ménages
1999	225 300	90 900
2005	228 800	95 900
2020	233 900	107 500
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,27	+0,92
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,15	+0,76
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,18	+0,81

\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le département du Territoire de Belfort s'étend sur une superficie de 609 km<sup>2</sup>. Il s'agit du plus petit département français après Paris. Cette zone, qui regroupe 102 communes, a pour préfecture Belfort. Sa densité de population en 1999, qui est de 225 habitants/km<sup>2</sup>, en fait le seul département de la région à dépasser la moyenne métropolitaine.

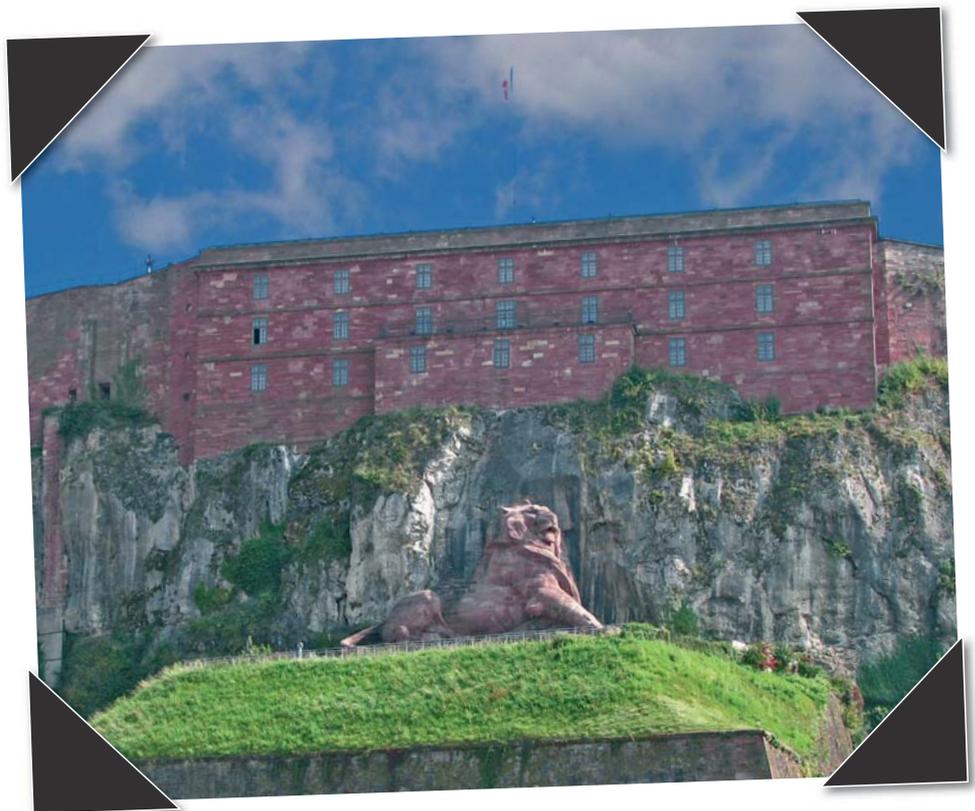
En 1999, 137 408 personnes résident dans cette zone, soit 12,3% de la population régionale. 50,4% d'entre elles sont des femmes. La population est plus jeune que la moyenne régionale. La proportion de 60 ans et plus est la plus faible de la région après celle du Doubs (19,7%, soit 1,5 point de moins qu'au niveau régional), tandis que la proportion de 20-39 ans est plus importante (28,8% contre 27,7% en Franche-Comté).

## Un taux de natalité élevé

Cette moindre présence des 60 ans et plus explique que le taux de mortalité soit plus faible que la moyenne régionale (8,8‰ contre 9,1‰). À une proportion de femmes en âge de procréer plus élevée que la moyenne franc-comtoise (23,7% de la population contre 23,2%), s'ajoute une fécondité plus forte avec 1,88 enfant par femme en 1999, contre 1,83 au niveau régional. Le taux de natalité est ainsi le plus élevé de Franche-Comté (13,1‰ en 1999). Le nombre de personnes par ménage s'établit à un niveau proche de la moyenne régionale (2,46).

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 280 personnes par an.

Entre 2000 et 2005,



1 830 bébés naissent en moyenne chaque année, soit 670 de plus que le nombre de décès. Le solde naturel est ainsi nettement excédentaire.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 1,6% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus faible croissance de la région.

## Forte présence du tertiaire

La zone compte 6 900 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 9,8% des éta-

blissements comtois. 19,4% d'entre eux appartiennent au secteur du commerce et 55,4% aux services. Le territoire est ainsi le département le plus tertiarié de la région. La construction est également mieux représentée qu'au niveau régional. À l'inverse, l'industrie et surtout l'agriculture sont sous-représentées.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La périurbanisation autour de Belfort va-t-elle continuer à s'étendre, profitant ainsi, du fait de la petite taille du territoire, aux départements limitrophes ? Quel impact aura la création de la gare TGV de Méroux-Moval sur l'économie locale et ainsi sur l'attractivité du département ? Quel rôle peut jouer le développement de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard sur les migrations estudiantines ?

**Nombre de communes : 102**

**Population en 1999 : 137 408 habitants**

**Densité en 1999 : 225 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 6 900**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 579**

**Ville la plus importante en 1999 : Belfort - 50 417 habitants**

1999 : 137 400 habitants  
 2005 : 139 800 habitants  
 2020 : 143 400 habitants  
 2030 : 144 000 habitants

## POPULATION : Territoire de Belfort

De 1999 à 2005, le département du Territoire de Belfort a gagné 2 400 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour s'établir à 143 400 habitants, soit une hausse de 6 000 habitants depuis 1999.

### Réduction du déficit migratoire comme de l'excédent naturel entre 1999 et 2020

L'excédent naturel passerait de 640 personnes par an entre 1990 et 1999 à 510 entre 1999 et 2020. Quant au solde migratoire, le déficit annuel, qui était en moyenne de 280 personnes par an entre 1990 et 1999, atteindrait 240 personnes par an entre 1999 et 2020.

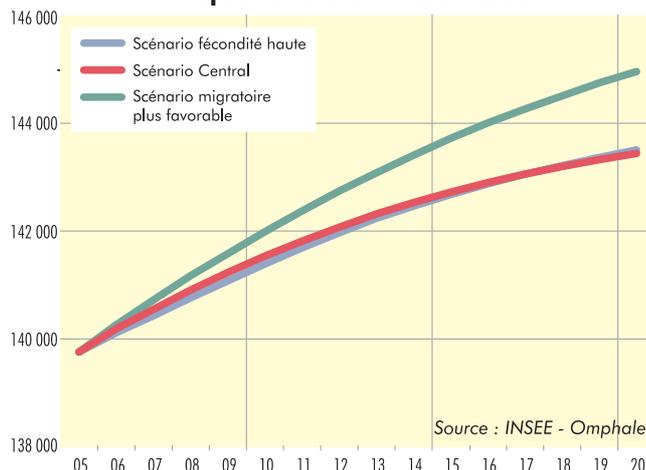
De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes diminuerait de 0,2 point à 49,9% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 19,3 à 24,9% de la population. Le vieillissement de la zone serait cependant moins important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmenterait de 6,2 points à 27,2%. Il est lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus s'établirait à 8,5% de la population, soit une progression de +1,3 point dans le département, contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,0 points au sein de la population (51,2%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Dans l'hypothèse où le solde migratoire se réduirait plus fortement à partir de 2013, en raison de l'impact de la gare TGV de Méroux-Moval, la population atteindrait 145 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 143 500 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 24,6% contre 23,8% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020



Source : INSEE - Omphale

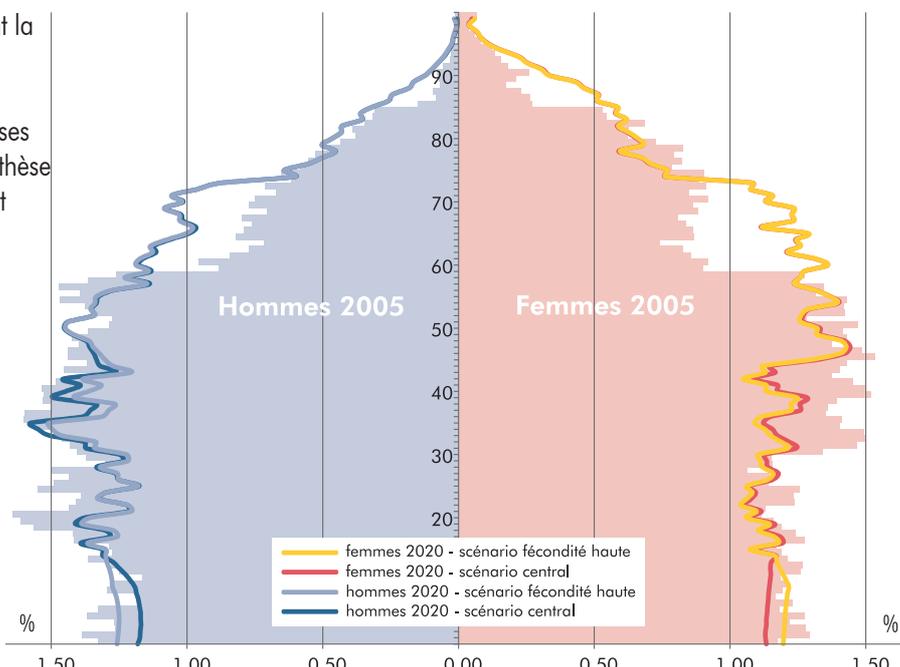
	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	13,2	28,5	8,2	12,4	26,9	10,8
Femmes	12,2	26,8	11,1	11,4	24,4	14,1
<b>Ensemble</b>	<b>25,4</b>	<b>55,3</b>	<b>19,3</b>	<b>23,8</b>	<b>51,3</b>	<b>24,9</b>

	1982-1990	1990-1999	1999-2020	2005-2020
Solde naturel annuel moyen	+730	+640	+670	+450
Solde migratoire annuel moyen	-460	-280	-290	-210

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Territoire de Belfort

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant le Territoire de Belfort augmenterait de 12,5%, passant de 59 000 en 2005 à 66 400 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages serait de +0,79%. Elle passerait de +0,9% par an entre 2005 et 2010 à +0,6% par an après 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+1,5% entre 2005 et 2020). La taille moyenne des ménages passerait de 2,33 personnes à 2,10 au cours de la période.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 5 300 (+34,6%). Près du tiers de cette hausse concernerait des personnes seules. Quant au nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans, il augmenterait de 3,3%. Le constat régional est légèrement plus marqué concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). À l'inverse, il y aurait une diminution du nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans (-5,4%).

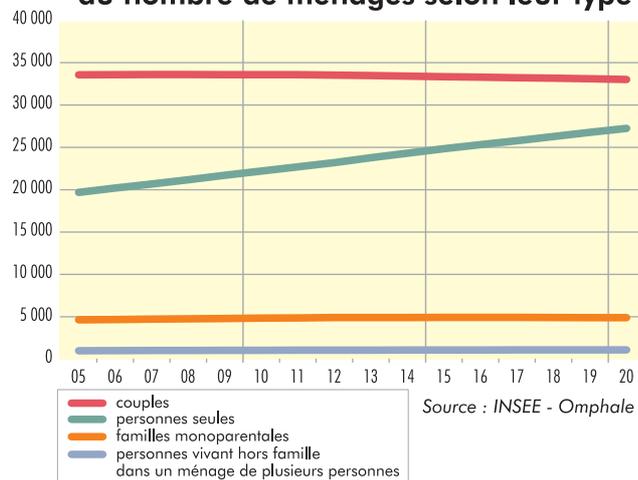
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 4,0 points en 15 ans pour atteindre 26,2% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 14,6%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 4,3%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 5,8% du nombre de familles monoparentales.

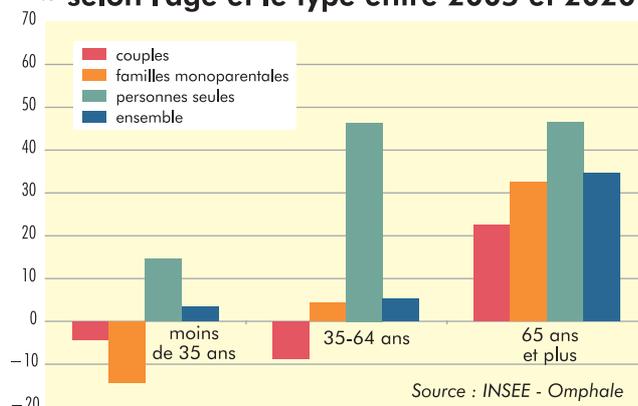
	Population*	Nombre de ménages
1999	134 600	55 800
2005	137 400	59 000
2020	139 500	66 400
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,35	+0,96
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,10	+0,79
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,17	+0,84

\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

Le Pays des Vosges saônoises est situé au nord de la Franche-Comté. Il rejoint sur sa façade nord le département des Vosges. Sur une superficie de 1 666 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 163 communes, dont 161 se situent en Haute-Saône et 2 dans le Doubs. Organisée autour de deux villes moyennes, Lure et Luxeuil-les-Bains, sa densité de population en 1999 atteint 51,8 habitants/km<sup>2</sup>, soit 17 de moins qu'au niveau régional.

La zone compte au total 86 270 habitants, soit 7,7% de la population régionale. 50,3% d'entre eux sont des femmes. La population est un peu plus âgée que la moyenne régionale. 23,2% des habitants ont 60 ans et plus, soit 2,0 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont peu nombreux (25,4% contre 27,7% en Franche-Comté). Avec 8 727 habitants en 1999, Lure est la ville la plus importante.

## Un taux de mortalité élevé

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (10,1‰ contre 9,1‰). En raison d'un nombre de femmes en âge de procréer plus faible qu'en Franche-Comté (21,2% de la population contre 23,2% au niveau régional), le taux de natalité est plus bas que la moyenne franc-comtoise (11,7‰ en 1999 contre 12,5‰ pour la région). En revanche les femmes présentent une fécondité un peu plus élevée que la moyenne de la région : 1,88 enfant par femme en 1999 contre 1,81 en Franche-Comté. Le nombre de personnes par ménage

atteint en moyenne 2,54, contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 370 personnes par an. Ce déficit était particulièrement important parmi les 15-25 ans. Ce phénomène s'est atténué entre 1999 et 2005. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 160 personnes par an. 1 010 bébés naissent en moyenne chaque année pour 850 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait diminué de 0,4% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. C'est la seule zone de la région qui enregistre un recul de sa population. Cette baisse est essentiellement le fait de ses deux principales communes. Luxeuil-les-Bains est la première commune de moins de 10 000 habitants par le recul moyen annuel de la population en valeur absolue parmi les 1 065 communes recensées de 2004 à 2006 (- 123 habitants). Lure, avec un repli de 65 habitants par an se situe à la 6<sup>e</sup> place.

## Industrie et construction, deux secteurs très présents

La zone compte 5 037 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 7,2% des établissements comtois. 10,1% d'entre eux appartiennent au secteur de la construction, ce qui constitue la quatrième plus forte proportion des onze zones étudiées. Les établissements industriels sont également surreprésentés. En revanche, le secteur



des services est sous-représenté. 20% des établissements de la zone sont agricoles, leur activité étant majoritairement tournée vers l'élevage.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La progression de la fécondité permettra-t-elle à la zone de stabiliser sa population ? L'étalement urbain des grandes agglomérations du pays de l'Aire urbaine, qui bénéficie aux communes de l'ouest de la zone, permettra-t-il au solde migratoire de s'équilibrer ? Quel impact auront les travaux routiers de désenclavement de la zone ?

Nombre de communes : 163

Population en 1999 : 86 270 habitants

Densité en 1999 : 51,8 habitants/km<sup>2</sup>

Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 3 195

Nombre de créations d'établissements en 2006 : 391

Ville la plus importante en 1999 : Lure - 8 727 habitants

**1999 : 86 300 habitants**  
**2005 : 86 200 habitants**  
**2020 : 85 100 habitants**  
**2030 : 82 700 habitants**

**POPULATION :**  
**Pays des Vosges saônoises**

De 1999 à 2005, le pays des Vosges saônoises a perdu 100 habitants. La population devrait continuer à décroître jusqu'en 2020 pour atteindre 85 100 habitants, soit une baisse de 1 200 habitants depuis 1999.

**Forte réduction du déficit migratoire après 1999**

L'excédent naturel passerait de 130 personnes par an entre 1990 et 1999 à 20 entre 1999 et 2020. Quant au déficit migratoire, il devrait se réduire après 1999, avec chaque année 70 arrivées de moins que de départs, contre 370 entre 1990 et 1999.

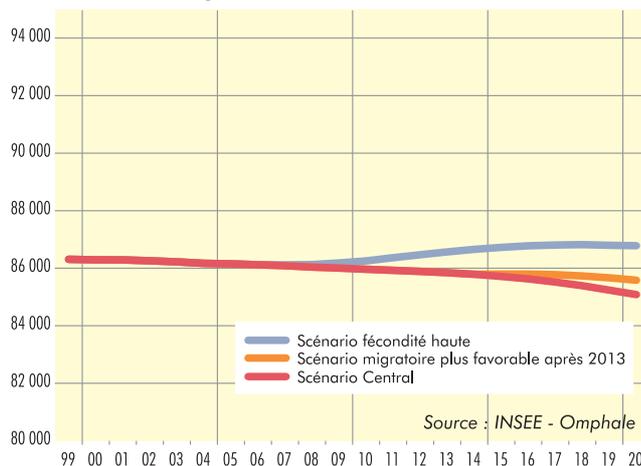
De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes augmenterait de 0,9 point à 51,5% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 23,0 à 31,6% de la population. Le vieillissement de la zone serait le plus important des onze zones étudiées après celui du Pays de Vesoul-Val de Saône. Au niveau régional, la part des 60 ans et plus serait en hausse de 6,2 points à 27,2%. Cette hausse est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus progresserait de 1,9 point dans la zone contre 1,5 point au niveau régional. Elle s'établirait à 10,4% dans cette zone.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 6,1 points au sein de la population (47,1%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Le déficit migratoire pourrait s'atténuer après 2013. Le développement de ce territoire, déjà lié en partie à la périurbanisation du pays de l'Aire urbaine, pourrait être modifié par l'impact de la future gare TGV de Méroux-Moval. Dans ce cas, la population atteindrait 85 600 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 86 800 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 22,9% contre 21,4% dans le cas du scénario central.

**Projections à l'horizon 2020**

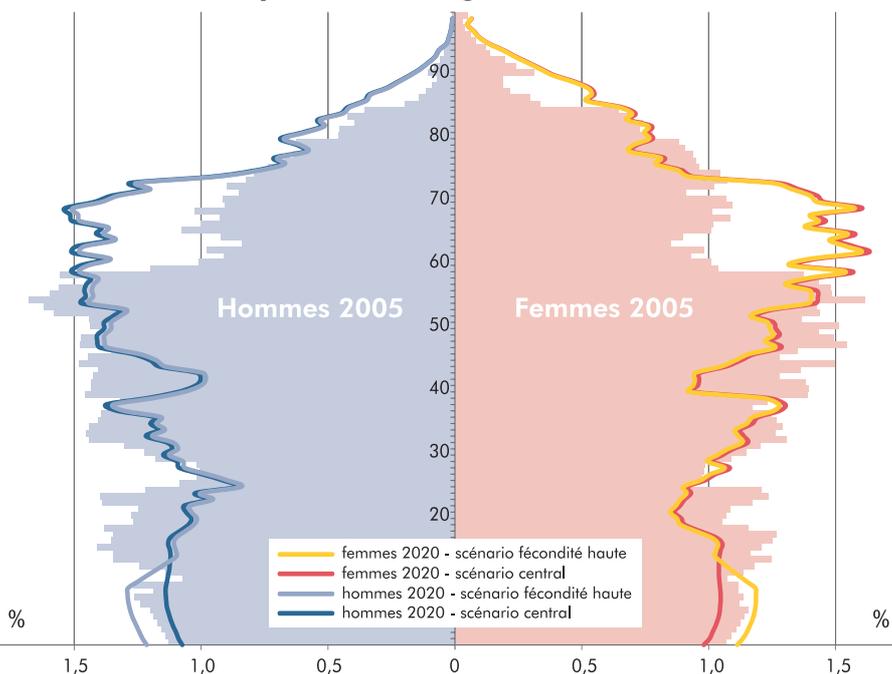


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,2	27,2	10,0	10,8	23,5	14,2
Femmes	11,6	26,0	13,0	10,6	23,6	17,4
<b>Ensemble</b>	<b>23,8</b>	<b>53,2</b>	<b>23,0</b>	<b>21,4</b>	<b>47,1</b>	<b>31,6</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+270	+130	+20
Solde migratoire annuel moyen	-620	-370	-70

Source : INSEE - Omphale

**Pyramide des âges 2005-2020**



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Pays des Vosges saônoises

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant dans le pays des Vosges saônoises augmenterait de 8,5%, passant de 35 300 en 1999 à 38 300 en 2020. Sur cette période, la croissance moyenne annuelle du nombre de ménages s'établirait à +0,55% par an. En début de période, le nombre de ménages progresserait de 0,7% par an. Puis, la croissance ralentirait pour atteindre, à partir de 2015, +0,4% par an.

La croissance du nombre de ménages s'accompagnerait d'un recul de 1,3% de la population entre 2005 et 2020. Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,40 personnes à 2,18 au cours de la période. Malgré un recul plus prononcé qu'au niveau régional, la taille moyenne des ménages resterait, en 2020, légèrement supérieure dans ce pays à la moyenne franc-comtoise (2,15).

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 800 (+35,2%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 10,0%. Le constat régional est le même concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). Il serait moins marqué pour le nombre de ménages où elle aurait moins de 35 ans (-5,4%).

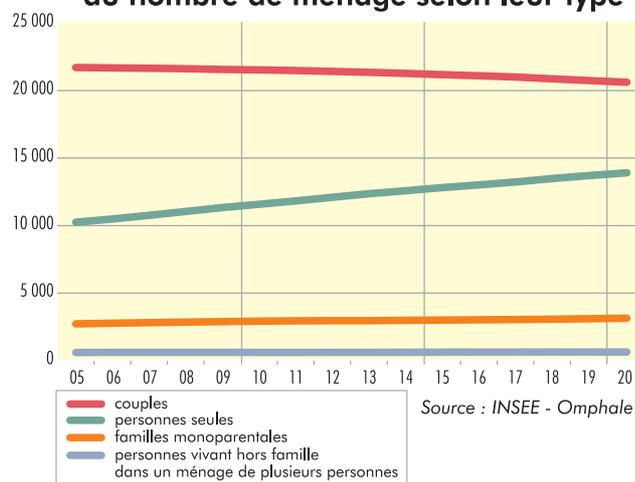
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,5 points en 15 ans pour atteindre 26,5% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 9,9%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 21,2%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 15,3% du nombre de familles monoparentales.

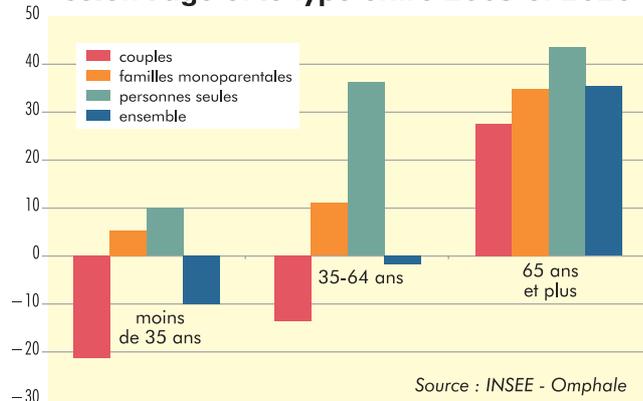
	Population*	Nombre de ménages
1999	84 800	33 900
2005	84 700	35 300
2020	83 700	38 300
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	- 0,02	+ 0,70
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	- 0,08	+ 0,55
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	- 0,06	+ 0,59

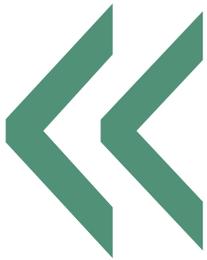
\* hors communautés

### Évolution entre 1999 et 2020 du nombre de ménage selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DE VESOUL- VAL DE SAÔNE

Le Pays de Vesoul-Val de Saône est situé au nord-ouest de la Franche-Comté. Il rejoint sur sa façade ouest la Haute-Marne. Sur une superficie de 1 579 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 172 communes de Haute-Saône. Malgré la présence de la préfecture du département, la densité de population en 1999 reste faible (43,9 habitants/km<sup>2</sup> contre 69,0 en moyenne en Franche-Comté).

## Un pays plus âgé que la moyenne régionale

69 243 personnes résident dans la zone, soit 6,2% de la population régionale. 50,8% d'entre elles sont des femmes. La population est un peu plus âgée que la moyenne régionale. 22,3% des habitants ont au moins 60 ans, soit 1,1 point de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont peu nombreux (26,0% contre 27,7% en Franche-Comté). Vesoul, la ville la plus importante, compte 17 168 habitants en 1999.

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (10,3‰ contre 9,1‰). La part de femmes en âge de procréer est plus faible qu'au niveau régional (21,4% de la population contre 23,2% en Franche-Comté) et les femmes présentent la fécondité la plus faible de la région après la zone de Besançon : 1,65 enfant par femme en 1999. Ainsi, le taux de natalité est le plus bas des onze zones étudiées (10,4‰

contre 12,5‰ pour la région en 1999). Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,48, ce qui est équivalent au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 90 personnes par an. Depuis 1999, ce déficit semble s'atténuer. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 160 personnes par an. 820 bébés naissent en moyenne chaque année pour 680 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 0,12% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit d'une des plus faibles croissances de la région. Le manque d'attractivité de cette zone est renforcé par sa proximité avec la Haute-Marne, département en déprise démographique.

## Des établissements de services peu représentés

La zone compte 4 779 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 6,8% des établissements comtois (source CLAP). Le commerce et l'agriculture sont surreprésentés dans cette zone, contrairement au secteur industriel et à celui des services. Au niveau agricole, la zone associe cultures céréalières et élevage bovin.

Le repli démographique, qui semble s'engager, pose un défi aux collectivités territoriales dans une zone où le dynamisme de l'emploi sem-



ble trop dépendre du seul site de Peugeot-Vesoul. Comment dynamiser le territoire, tant en termes d'activité que d'emploi ? Repenser l'aménagement du territoire afin de renforcer son attractivité sera-t-il suffisant pour revitaliser cette zone ?

Nombre de communes : 172  
Population en 1999 : 69 243 habitants  
Densité en 1999 : 43,9 habitants/km<sup>2</sup>  
Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 2 805  
Nombre de créations d'établissements en 2006 : 357  
Ville la plus importante en 1999 : Vesoul - 17 168 habitants

1999 : 62 301 habitants  
 2005 : 66 245 habitants  
 2020 : 75 450 habitants  
 2030 : 80 623 habitants

## POPULATION : Pays de Vesoul-Val de Saône

De 1999 à 2005, le pays de Vesoul-Val de Saône a gagné 400 habitants pour s'établir à 69 700 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2014 pour atteindre 70 000 habitants. Entre 2015 et 2020, le pays perdrait 300 habitants et reviendrait ainsi à son niveau de 2005.

### Autant de naissances que de décès entre 1999 et 2020

L'excédent naturel s'annulerait entre 1999 et 2020, après avoir atteint +90 personnes par an entre 1990 et 1999. En revanche, le déficit migratoire annuel de 100 personnes par an avant 1999 devrait laisser la place à un léger excédent (+20 personnes par an) entre 1999 et 2020. De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes diminuerait de 0,2 point à 50,5% de la population. La structure par âge se modifie. La part des 60 ans et plus passerait de 22,1 à 30,9% de la population.

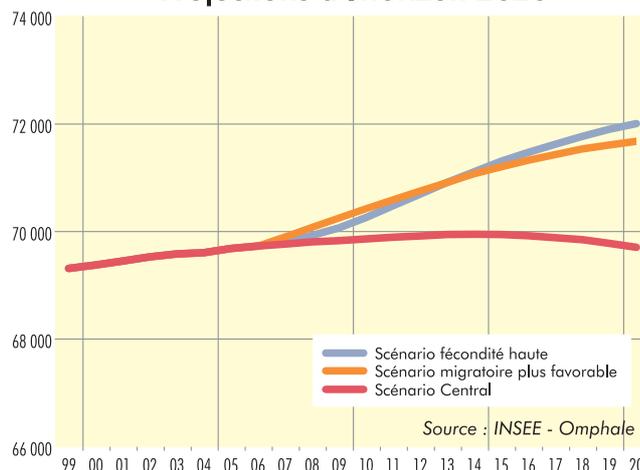
Au sein des onze zones étudiées, ce pays est celui où cette part augmenterait le plus sur la période. Cette hausse est supérieure de 2,7 points à l'évolution moyenne de la région. Elle est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus progresserait de 1,2 point dans la zone contre 1,5 point au niveau régional. Elle s'établirait à 10,0% dans ce pays.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion recule de 5,4 points au sein de la population (49,3%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. L'excédent migratoire pourrait être plus important, notamment dans l'hypothèse d'un développement plus marqué au sud de la zone. Dans ce cas, la population s'établirait autour de 71 700 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone atteindrait 72 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 22,3% contre 19,8% dans le cas du scénario central.

### Projections à l'horizon 2020

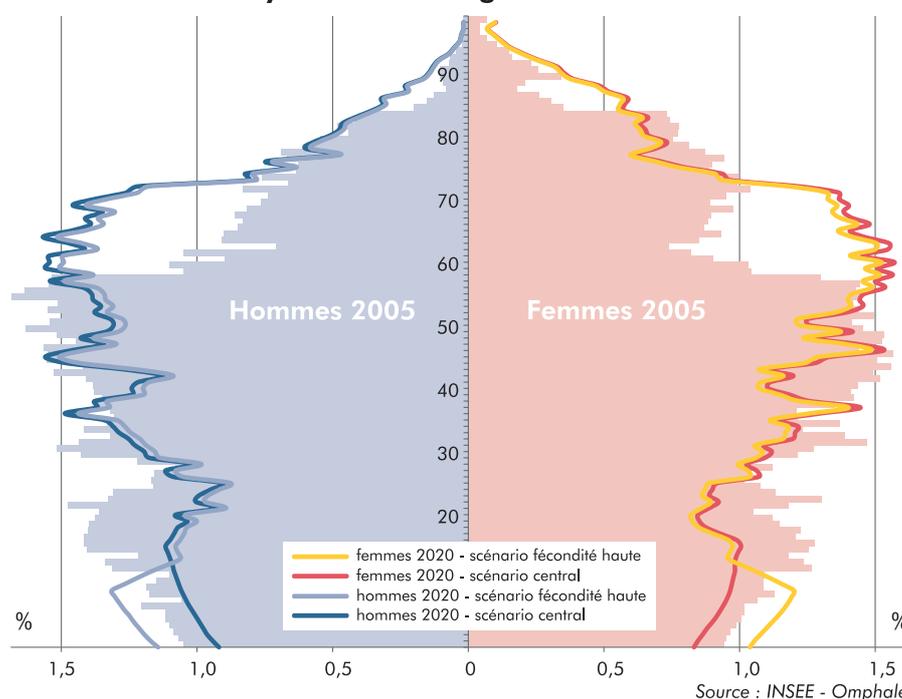


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,0	27,8	9,5	10,3	24,9	14,2
Femmes	11,2	26,9	12,6	9,5	24,4	16,7
<b>Ensemble</b>	<b>23,2</b>	<b>54,7</b>	<b>22,1</b>	<b>19,8</b>	<b>49,3</b>	<b>30,9</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+240	+90	0
Solde migratoire annuel moyen	-230	-100	+20

Source : INSEE - Omphale

### Pyramides des âges 2005-2020



## MÉNAGES : Pays de Vesoul-Val de Saône

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant dans le pays de Vesoul-Val-de-Saône augmenterait de 11,2%, passant de 29 500 en 2005 à 32 800 en 2020. Sur cette période, la croissance moyenne annuelle du nombre de ménages atteindrait +0,71%. En début de période, le nombre de ménages progresserait de 0,9% par an. Puis, la croissance ralentirait pour s'établir, à partir de 2015, à +0,5% par an.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme soutenu, alors que la population stagnerait entre 2005 et 2020. Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,29 personnes à 2,06 au cours de la période. Ce recul serait plus prononcé qu'en moyenne en Franche-Comté, la taille des ménages francs-comtois passant de 2,31 à 2,15 personnes.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 200 (+39,2%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 12,2%. Le constat régional est moins marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9% et celui où elle aurait moins de 35 ans reculerait de 5,4%.

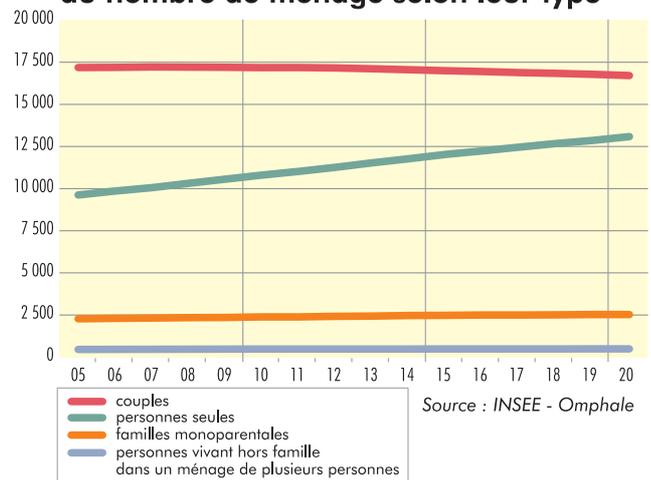
Cette tendance s'accompagnerait d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 4,4 points en 15 ans pour atteindre 24,2% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenterait de 3,1%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 23,0%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 11,2% du nombre de familles monoparentales.

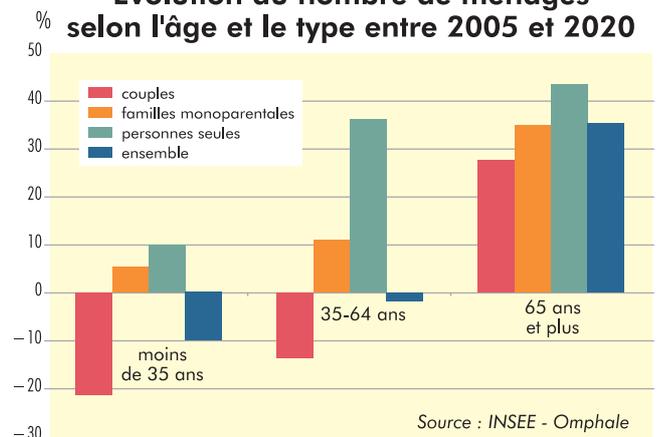
	Population*	Nombre de ménages
1999	67 400	28 000
2005	67 600	29 500
2020	67 700	32 800
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,05	+0,90
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,01	+0,71
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,02	+0,76

\* hors communautés

### Évolution entre 1999 et 2020 du nombre de ménage selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DE L'AIRE URBAINE DE BELFORT-MONTBÉLIARD- HÉRICOURT-DELLE

Le Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est situé au nord-est de la Franche-Comté, au sud de l'Alsace et à proximité de la Suisse. Sur une superficie de 1 242 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 199 communes, dont 77 se situent dans le Doubs, 20 en Haute-Saône et 102 dans le Territoire de Belfort. Elle est composée des 3 pôles urbains de Belfort, Montbéliard et Héricourt et des communes environnantes. Sa densité de population en 1999, qui est de 244,3 habitants/km<sup>2</sup>, en fait la zone la plus densément peuplée de cette étude.

La zone regroupe au total 303 471 habitants, soit 27,2% de la population régionale. 50,3% d'entre eux sont des femmes. La population est plus jeune que la moyenne régionale. 20,0% des habitants ont au moins 60 ans, soit 1,2 point de moins qu'au niveau régional. En revanche, la part des 40-59 ans est la plus importante de la région (26,9% contre 25,9% au niveau régional). Belfort, la ville la plus importante, compte 50 417 habitants en 1999.

La moindre présence des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus bas que la moyenne régionale (8,4‰ contre 9,1 au niveau régional). La part de femmes en âge de procréer est un peu plus faible qu'au niveau régional (22,8% de la population contre 23,2%). Le taux de natalité est néanmoins au même niveau qu'en moyenne en Franche-Comté

(12,6‰ en 1999), la fécondité étant un peu plus forte qu'en moyenne dans la région : 1,88 enfant par femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,51, contre 2,47 au niveau régional.

## Un déficit migratoire élevé

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire important (- 1 450 personnes par an). Ce déficit concernait quasiment toutes les tranches d'âge. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 1 360 personnes par an. 3 900 bébés naissent en moyenne chaque année pour 1 540 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 0,37% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. La zone se place au 9<sup>e</sup> rang sur onze selon la croissance de la population au cours de cette période. Parmi les 1 065 communes de moins de 10 000 habitants recensées de 2004 à 2006, deux communes se place au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang des communes ayant perdu le plus d'habitants : Bethoncourt, situé dans l'agglomération de Montbéliard, et Offemont, dans celle de Belfort, perdent 87 habitants par an.

## Un établissement sur cinq situé dans le pays de l'Aire urbaine

La zone compte 13 672 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit



19,5% des établissements comtois (source CLAP). Comme dans les zones fortement urbanisées, les établissements industriels ainsi que ceux de la construction sont sous-représentés au profit du tertiaire (75,4% des établissements). En revanche, le poids de l'industrie en termes d'emploi, notamment dans l'aire urbaine de Montbéliard est important en raison de la présence de grands établissements industriels.

L'évolution de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. Les restructurations industrielles, notamment dans l'automobile sur Montbéliard, vont-elles accentuer le déficit migratoire ? Quel impact aura la création de la gare TGV de Méroux-Moval située au sein de la zone ? Quel rôle peut jouer le développement de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard dans les migrations des jeunes ?

**Nombre de communes : 199**

**Population en 1999 : 303 471 habitants**

**Densité en 1999 : 244,3 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 10 102**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 1 173**

**Ville la plus importante en 1999 : Belfort - 50 417 habitants**

1999 : 303 400 habitants  
 2005 : 306 000 habitants  
 2020 : 305 500 habitants  
 2030 : 298 900 habitants

## POPULATION : Pays de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

De 1999 à 2005, le pays de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle a gagné 2 600 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2013 avant de repasser en dessous de son niveau de 2005 en 2020 (305 500 habitants). Au total, la population progresserait de 2 100 habitants entre 1999 et 2020.

### Un déficit migratoire divisé par deux après 1999

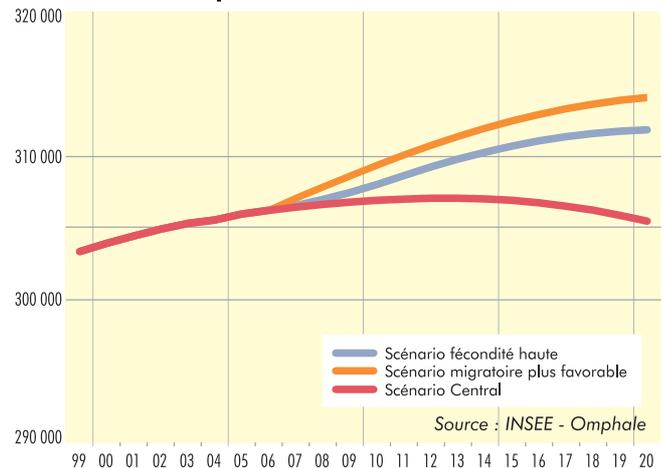
L'excédent naturel passerait de 1 440 personnes par an entre 1990 et 1999 à 860 entre 1999 et 2020. Le déficit migratoire devrait, quant à lui, se réduire de près de moitié après 1999, avec chaque année 790 départs de plus que d'arrivées.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes augmenterait de 0,6 point à 51,2% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 20,6 à 28,1% de la population. La part des 60 ans et plus deviendrait ainsi supérieure au niveau régional (27,2%). La part des 60 à 74 ans serait en hausse de 4,7 points, sous l'effet de l'entrée dans cette classe d'âge des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus représenterait 10,0% de la population, soit une progression de +2,8 points dans la zone contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 5,5 points au sein de la population (49,1%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si le déficit migratoire s'atténuait parmi les 20-29 ans, notamment sous l'effet du développement de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, la population atteindrait 314 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait néanmoins pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 312 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 24,4% contre 22,8% dans le cas du scénario central.

### Projections à l'horizon 2020

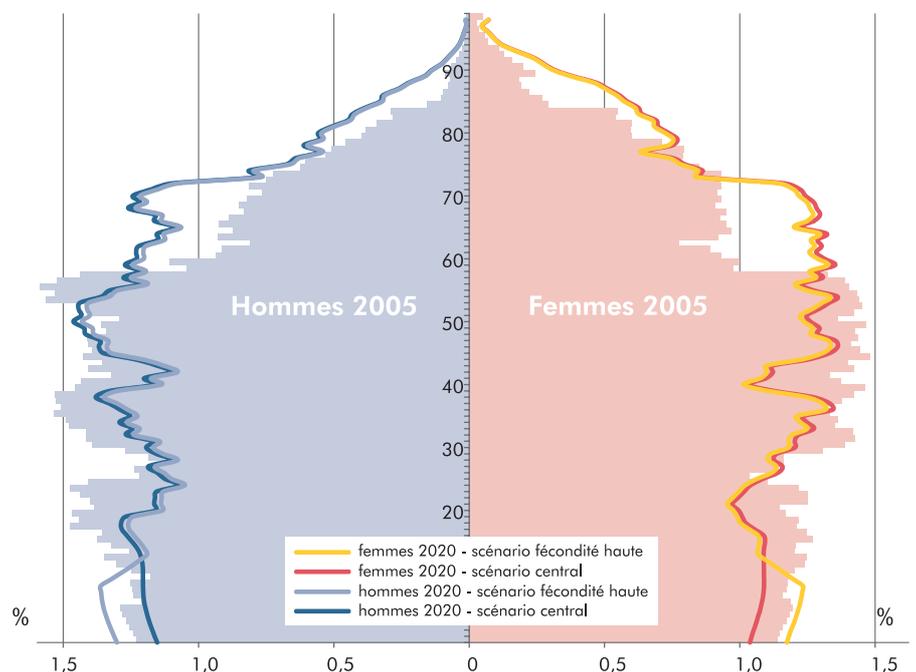


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,7	27,7	9,0	11,8	24,5	12,4
Femmes	12,1	26,9	11,6	11,0	24,6	15,7
<b>Ensemble</b>	<b>24,8</b>	<b>54,6</b>	<b>20,6</b>	<b>22,8</b>	<b>49,1</b>	<b>28,1</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+1 990	+1 440	+860
Solde migratoire annuel moyen	-2 870	-1 450	-790

Source : INSEE - Omphale

### Pyramide des âges 2005-2020



## MÉNAGES :

### Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant dans le pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle augmenterait de 9,0%, passant de 126 700 en 2005 à 138 100 en 2020. Au total, la croissance moyenne annuelle du nombre de ménages serait de 0,58% par an. En début de période, elle augmenterait de +0,8% par an. Puis, la croissance ralentirait pour s'établir, à partir de 2015, à +0,4% par an.

Alors que le nombre de ménages s'accroît entre 2005 et 2020, la population resterait stable. La taille moyenne des ménages diminuerait ainsi de 2,37 personnes à 2,17 au cours de la période, rythme légèrement plus fort qu'au niveau régional.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

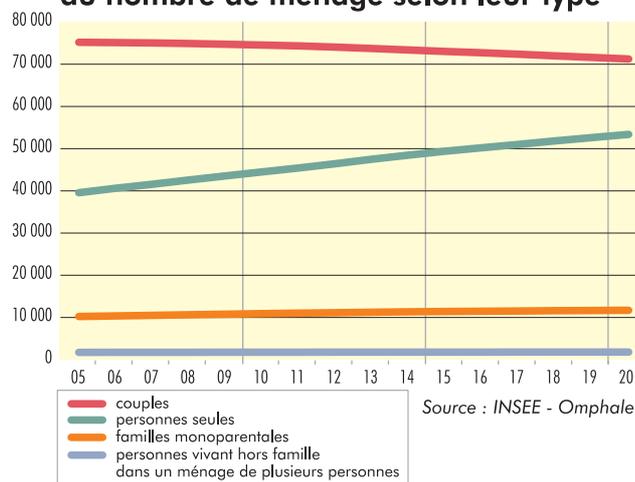
Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 13 400 (+39,1%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 8,9%. Le constat régional est moins marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9%, tandis que celui où elle aurait moins de 35 ans reculerait de 5,4%. Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci diminuerait de 2,8 points en 15 ans pour atteindre 27,8% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 5,6%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 21,4%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 14,5% du nombre de familles monoparentales.

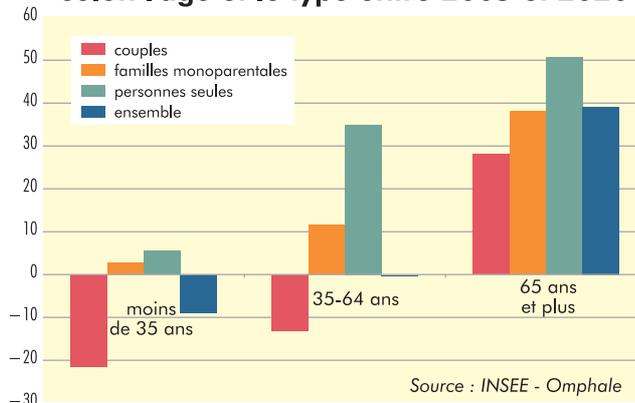
	Population*	Nombre de ménages
1999	298 400	120 800
2005	300 600	126 700
2020	300 000	138 100
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,13	+0,82
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	-0,01	+0,58
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,03	+0,65

\* hors communautés

#### Évolution entre 1999 et 2020 du nombre de ménage selon leur type



#### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS GRAYLOIS ET PAYS DES SEPT RIVIÈRES

Le territoire constitué du Pays graylois et de celui des sept rivières est bordé au sud par la zone de Besançon. Le pays graylois rejoint sur sa façade Ouest la Côte d'or et la Haute-Marne. Sur une superficie de 2 090 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 216 communes, dont 192 se situent en Haute-Saône et 24 dans le Doubs. Elle est composée de petites communes rurales. Sa densité de population en 1999, qui est de 29,8 habitants/km<sup>2</sup>, en fait la zone la moins densément peuplée de cette étude.

62 200 personnes résident dans cette zone, soit 5,6% de la population régionale. 50,5% d'entre elles sont des femmes. La population est un peu plus âgée que la moyenne régionale. Dans la zone, 24,0% de la population a 60 ans et plus, soit 2,8 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont peu nombreux (25,6% contre 27,7% en Franche-Comté). Gray, la ville la plus importante compte 6 773 habitants en 1999, contre 1 134 à Rioz, dans le Pays des sept rivières.

## Une forte fécondité

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (11,9‰ contre 9,1‰). En dépit d'un nombre de femmes en âge de procréer plus faible qu'au niveau régional (21,6% de la population contre 23,2%), le taux de natalité est au même niveau qu'en moyenne en Franche-Comté (12,5‰ en 1999). Les femmes présentent en effet la fécondité la plus élevée de la région : 1,98 enfant par

femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,55 contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un excédent migratoire de 190 personnes par an. Cet excédent est, dans sa grande majorité, lié au développement de l'aire urbaine de Besançon vers la frange limitrophe de la Haute-Saône. Le phénomène s'est renforcé entre 1999 et 2005. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 160 personnes par an. 830 bébés naissent en moyenne chaque année pour 670 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 5,7% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus forte croissance de la région après celle de la zone constituée des pays du Doubs central, des portes du Haut-Doubs et de Loue-Lison d'une part, et celle constituée du pays du Haut-Doubs et du pays horloger d'autre part. Rioz, situé dans le pays des sept rivières est la deuxième commune de moins de 10 000 habitants par la croissance moyenne annuelle de la population en valeur absolue parmi les 1 065 communes recensées de 2004 à 2006 (+75 habitants).

## De nombreux établissements travaillant dans la construction

La zone compte 4 658 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 6,6% des établissements de la région (source CLAP). 10,9% d'entre eux appartiennent au secteur de la construction, ce qui constitue la



plus forte proportion des onze zones étudiées. En revanche, le tertiaire et l'industrie sont sous-représentés. Alors que l'élevage est majoritaire en Franche-Comté, la culture de céréales occupe une place importante dans cette zone. Le territoire compte plus d'un quart d'établissements agricoles.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. L'étalement de l'aire urbaine de Besançon va-t-il se poursuivre et à quel rythme ? Quel impact aura la création de la gare TGV Besançon Franche-Comté sur l'activité dans une zone qui lui est riveraine ? Le développement de nouvelles zones d'activité renforcera-t-il encore l'excédent migratoire et pour combien de temps ?

**Nombre de communes : 216**

**Population en 1999 : 62 222 habitants**

**Densité en 1999 : 29,8 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 2 557**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 250**

**Ville la plus importante en 1999 : Gray - 6 773 habitants**

**1999 : 62 300 habitants**  
**2005 : 66 200 habitants**  
**2020 : 75 500 habitants**  
**2030 : 80 600 habitants**

**POPULATION :**  
**Pays graylois et pays des sept rivières**

De 1999 à 2005, le territoire constitué du pays graylois et de celui des sept rivières a gagné 3 900 habitants. La population devrait continuer à augmenter jusqu'en 2020 pour dépasser légèrement les 75 000 habitants, soit 13 000 habitants de plus qu'en 1999.

**90% de la croissance de la population liée à l'excédent migratoire entre 1999 et 2020**

L'excédent naturel passerait de 40 personnes par an entre 1990 et 1999 à 60 personnes entre 1999 et 2020. La hausse la plus spectaculaire concerne l'excédent migratoire qui est multiplié par trois après 1999 avec chaque année 560 arrivées de plus que de départs.

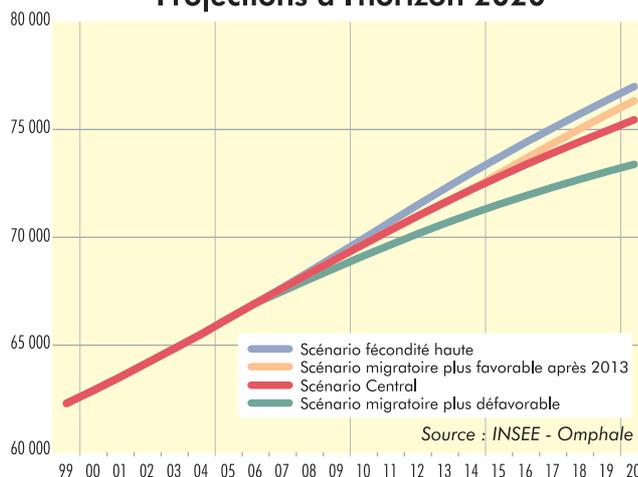
De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes reste stable à 50,4% de la population. En revanche, la structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 22,4 à 29,1% de la population. Le vieillissement de la zone est plus important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmenterait de 6,2 points à 27,2%. Il est lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. En effet, la part des 75 ans et plus ne progresserait que de +0,3 point dans la zone contre +1,5 point au niveau régional, pour atteindre 9,2%.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,5 points au sein de la population (48,4%).

Au tour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si les arrivées dans le territoire étaient moins nombreuses, notamment dans l'hypothèse d'un ralentissement de la périurbanisation de l'aire urbaine de Besançon, la population atteindrait 73 000 habitants en 2020. À l'inverse, une accélération à partir de 2013 des arrivées, liée au développement de l'activité autour de la gare TGV de Besançon Franche-Comté, amènerait la population à 76 000 habitants en 2020. Ces deux scénarios ne modifieraient pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 77 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 24,1% contre 22,5% dans le cas du scénario central.

**Projections à l'horizon 2020**

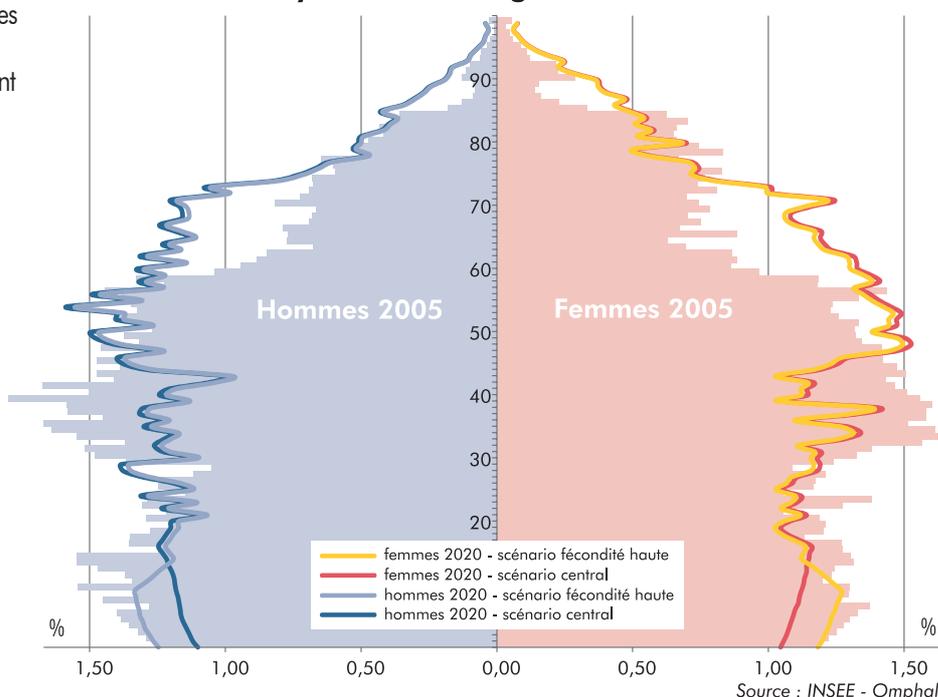


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,6	26,9	10,1	11,6	24,4	13,6
Femmes	12,1	26,0	12,3	10,9	24,0	15,5
<b>Ensemble</b>	<b>24,7</b>	<b>52,9</b>	<b>22,4</b>	<b>22,5</b>	<b>48,4</b>	<b>29,1</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+60	+40	+60
Solde migratoire annuel moyen	+100	+190	+560

Source : INSEE - Omphale

**Pyramides des âges 2005-2020**



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Pays graylois et pays des sept rivières

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué du Pays Graylois et de celui des sept rivières augmenterait de 23,5%, passant de 26 800 en 2005 à 33 100 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages atteindrait +1,42% par an, soit la plus forte progression des onze zones étudiées, après celle constituée du pays horloger et du pays du Haut-Doubs. La croissance resterait forte sur l'ensemble de la période.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+14,0% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,44 personnes à 2,24 au cours de la période. Malgré un recul plus prononcé qu'au niveau régional, la taille moyenne des ménages resterait plus importante, en 2020, que la moyenne régionale (2,15 personnes).

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 600 (+44,9%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 10,3%. Le constat régional est moins marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9% et celui où elle aurait moins de 35 ans reculerait de 5,4%.

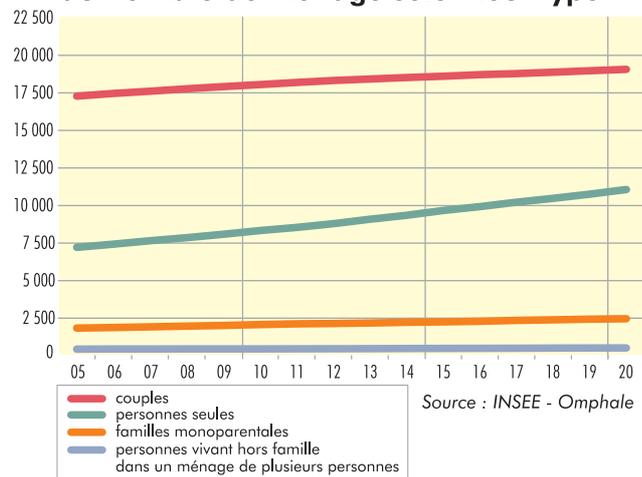
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 2,8 points en 15 ans pour atteindre 27,3% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenterait de 15,2%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de plus de 20,9%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 33,9% du nombre de familles monoparentales.

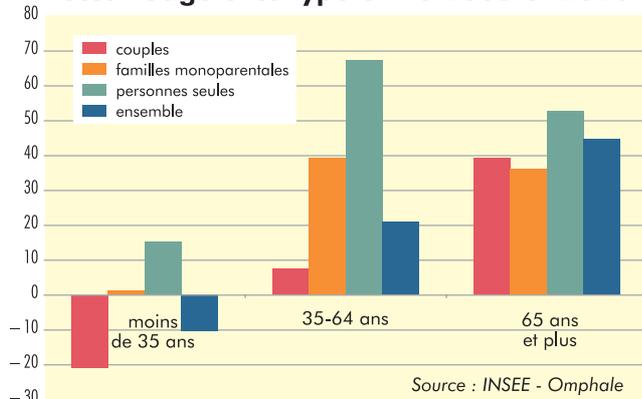
	Population*	Nombre de ménages
1999	61 400	24 500
2005	65 200	26 800
2020	74 300	33 100
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+1,04	+1,55
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,87	+1,42
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,92	+1,46

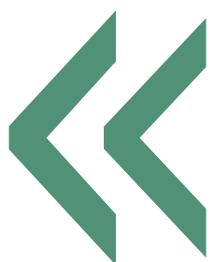
\* hors communautés

### Évolution entre 1999 et 2020 du nombre de ménage selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DES PORTES DU HAUT-DOUBS, PAYS DU DOUBS CENTRAL, PAYS DE LA LOUE ET DU LISON

Les Pays des portes du Haut-Doubs, du Doubs central et de Loue-Lison bordent tout l'est de la zone de Besançon. Sur une superficie de 1 948 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 225 communes, toutes localisées dans le Doubs. Composée de petites communes rurales, sa densité de population en 1999 (32,6 habitants/km<sup>2</sup>) en fait une des zones les moins densément peuplées de cette étude.

63 593 personnes résident dans la zone, soit 5,7% de la population régionale. 49,8% d'entre elles sont des femmes. La population est un peu plus âgée que la moyenne régionale. La proportion de 60 ans et plus atteint 23,1%, soit 1,9 point de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont moins nombreux (26,4% contre 27,7% en Franche-Comté). Baume-les-Dames, dans le Doubs central, compte 5 384 habitants en 1999, contre 4 037 pour Ornans (Loue-Lison) et 4 027 pour Valdahon (portes du Haut-Doubs).

## Des ménages de grande taille

Conséquence de la forte présence des plus de 60 ans, le taux de mortalité est plus élevé que la moyenne régionale (9,7‰ contre 9,1‰). En dépit d'un nombre de femmes en âge de procréer plus faible qu'au niveau régional (22,1% de la population contre 23,2%), le taux de natalité est supérieur à celui de la région (12,8‰ en 1999, contre 12,5‰). Les femmes présentent en effet la fécondité la plus élevée de la région, après celle des

femmes du territoire constitué du pays graylois et de celui des sept rivières : 1,97 enfant par femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage est également le plus élevé de la région, il atteint en moyenne 2,60, contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un excédent migratoire de 150 personnes par an. Cet excédent était, dans sa grande majorité, lié aux migrations résidentielles provenant de l'aire urbaine de Besançon. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 280 personnes par an. 910 bébés naissent en moyenne chaque année pour 630 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 5,4% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus forte croissance de la région. Parmi les 1 065 communes de moins de 10 000 habitants recensées de 2004 à 2006, Valdahon enregistre la plus forte croissance moyenne annuelle de sa population en valeur absolue (+100 habitants).

## Un secteur tertiaire peu développé

La zone compte 4 995 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 7,1% des établissements comtois (champ I.C.S.). 30% des établissements appartiennent au secteur agricole ; l'élevage est majoritaire dans la zone.

10,4% d'entre eux appartiennent au secteur de la construction, ce qui



constitue la deuxième plus forte proportion des onze zones étudiées, après le territoire constitué du pays graylois et de celui des sept rivières. L'ensemble du secteur tertiaire est sous-représenté (51% des établissements), en raison de la faiblesse de l'armature urbaine et de la proximité de la capitale régionale.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. L'étalement de l'aire urbaine de Besançon va-t-il se poursuivre et à quel rythme ? Le développement de l'activité pourra-t-il suivre l'accroissement de la population ? Ce territoire risque-t-il de se transformer en une zone où les résidents migrent massivement travailler dans les pôles d'emploi les plus proches ?

Nombre de communes : 225

Population en 1999 : 63 593 habitants

Densité en 1999 : 32,6 habitants/km<sup>2</sup>

Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 2 667

Nombre de créations d'établissements en 2006 : 291

Ville la plus importante en 1999 : Baume-les-Dames - 5 384 habitants

**POPULATION :**

**Pays des portes du Haut-Doubs, pays du Doubs central et pays de Loue-Lison**

1999 : 63 600 habitants  
 2005 : 67 300 habitants  
 2020 : 76 500 habitants  
 2030 : 82 400 habitants

De 1999 à 2005, le territoire constitué des pays des portes du Haut-Doubs, du Doubs central et de Loue-Lison a gagné 3 700 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour dépasser légèrement les 76 000 habitants, soit une hausse de 12 900 habitants depuis 1999.

**Près de 80% de la croissance de la population liée à l'excédent migratoire entre 1999 et 2020**

L'excédent naturel passerait de 160 personnes par an entre 1990 et 1999 à 120 entre 1999 et 2020. En revanche, l'excédent migratoire serait multiplié par trois après 1999, avec en moyenne, chaque année, 500 arrivées de plus que de départs.

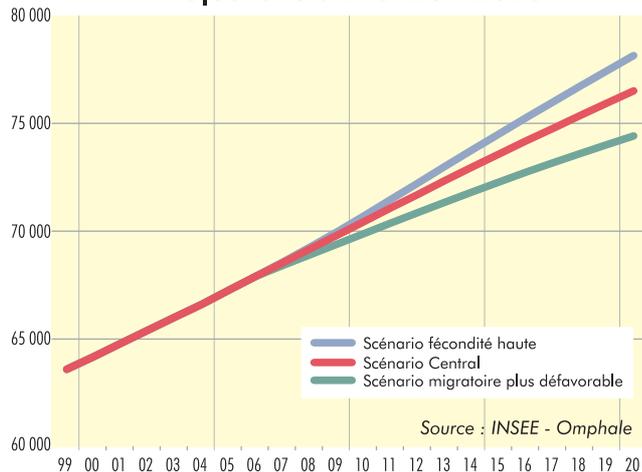
De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes serait en hausse de 0,6 point pour atteindre 50,6% de la population. Le vieillissement serait moins accentué dans le territoire qu'en moyenne dans la région. Ainsi, la part des 60 ans et plus augmenterait de 5,8 points contre une hausse de 6,2 points au niveau régional. La part des 60 ans et plus resterait néanmoins supérieure à la moyenne régionale (28,0% contre 27,2%). Cette hausse est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus représenterait 9,6% de la population, soit une progression de +1,1 point sur le territoire contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,0 points au sein de la population (48,2%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si l'excédent migratoire s'atténuait, notamment sous l'hypothèse d'un ralentissement de la périurbanisation de l'aire urbaine de Besançon, la population atteindrait 74 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 78 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 25,4% contre 23,8% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020

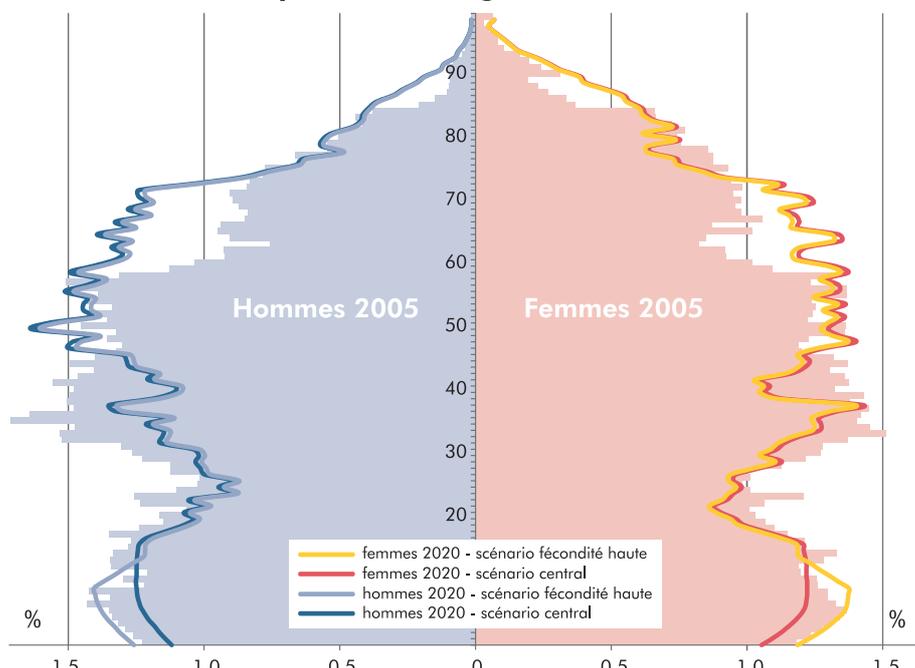


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	13,0	27,1	9,9	11,9	24,4	13,1
Femmes	12,5	25,2	12,3	11,8	23,9	14,9
<b>Ensemble</b>	<b>25,5</b>	<b>52,3</b>	<b>22,2</b>	<b>23,7</b>	<b>48,3</b>	<b>28,0</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+210	+160	+120
Solde migratoire annuel moyen	-40	+150	+500

Source : INSEE - Omphale

Pyramide des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES :

### Pays des portes du Haut-Doubs, pays du Doubs central et pays de Loue-Lison

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué des pays des portes du Haut-Doubs, du Doubs central et de Loue-Lison augmenterait de 23,4%, passant de 26 500 en 1999 à 32 700 en 2020. La croissance moyenne annuelle s'établirait à +1,41%. Elle resterait forte tout au long de la période.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+13,8% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,49 personnes à 2,30 au cours de la période. Cette baisse est légèrement plus forte que celle observée au niveau régional (- 0,16 personne pour atteindre 2,15 personnes en 2020).

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 500 (+44,3%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 1,3%. Le constat régional est moins marqué concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). Inversement, la baisse du nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans serait plus prononcée avec un recul de 5,4%.

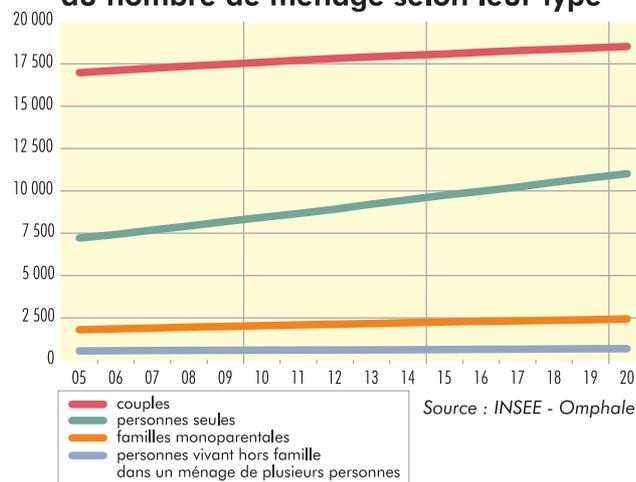
Cette tendance s'accompagne d'un léger repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci diminuerait de 2,4 points en 15 ans pour atteindre 29,4% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 24,6%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 13,1%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 35,3% du nombre de familles monoparentales.

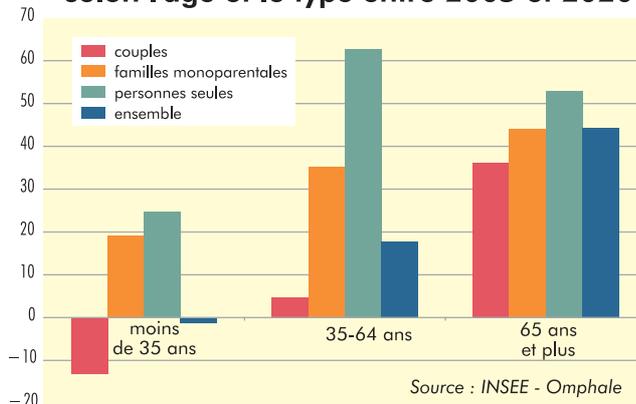
	Population*	Nombre de ménages
1999	62 800	24 400
2005	66 000	26 500
2020	75 100	32 700
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,86	+1,43
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,86	+1,41
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,86	+1,42

\* hors communautés

### Évolution entre 1999 et 2020 du nombre de ménage selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS HORLOGER ET PAYS DU HAUT-DOUBS

Le territoire constitué du Pays Horloger et de celui du Haut-Doubs sont situés à l'est de la Franche-Comté, sur une majeure partie de la frontière avec la Suisse. Plus encore que les autres zones, les évolutions en termes d'activité comme de migrations résidentielles sont fortement liées à la dynamique frontalière. Sur une superficie de 1 921 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 157 communes du Doubs. Sa densité de population en 1999, qui est de 48,1 habitants/km<sup>2</sup>, est nettement inférieure à la moyenne régionale (69,0 habitants/km<sup>2</sup>).

Au total, 92 347 personnes résident dans la zone, soit 8,3% de la population régionale. 50,4% d'entre elles sont des femmes. La population est plus jeune que la moyenne régionale. 19,7% des habitants ont au moins 60 ans, soit 1,6 point de moins qu'au niveau régional. Par ailleurs, la part des 0-19 ans est la plus importante de la région (27,1% contre 25,2%). Pontarlier, la ville la plus importante, compte 18 360 habitants en 1999, contre 6 381 pour Morteau, dans le Pays horloger.

## Un taux de natalité élevé

Conséquence de cette population relativement jeune, le taux de mortalité est plus faible que la moyenne régionale (8,5‰ contre 9,1‰). La part des femmes en âge de procréer est également un peu plus élevée qu'au niveau régional (23,9% de la population contre 23,2% en Franche-Comté) et le taux de natalité est un des plus importants de Franche-Comté (13,5‰ en 1999). Les femmes présentent une des fécondités

les plus élevées de la région : 1,91 enfant par femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,55 contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 120 personnes par an. Il est surtout lié au départ des jeunes au moment de leurs études. Depuis 1999, ce déficit s'est atténué. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 540 personnes par an. 1 280 bébés naissent en moyenne chaque année pour 740 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 4,8% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il s'agit de la plus forte croissance de la région après celle de la zone constituée des pays des portes du Haut-Doubs, du Doubs central et du pays Loue-Lison. Métabief, se place au 8<sup>e</sup> rang des 1 065 communes de moins de 10 000 habitants recensée de 2004 à 200, selon la croissance moyenne annuelle de la population en valeur absolue (+42 habitants).

## Un établissement comtois sur dix

La zone compte 7 043 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 10,0 % des établissements comtois (source CLAP). L'élevage est très présent dans la zone. Les établissements industriels sont également légèrement surreprésentés (10,4% des établissements contre 9,3% au niveau régional). En revanche, seuls

7,6% des établissements appartiennent au secteur de la construction,



soit une des plus faibles proportions des onze zones étudiées. Le tertiaire est également légèrement sous-représenté, malgré des implantations nombreuses de commerces autour de Pontarlier. Cette agglomération présente une densité commerciale équivalente à celle d'une agglomération de 100 000 habitants.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. Le développement du travail frontalier est-il amené à se poursuivre au cours des prochaines années et à quel rythme ? La difficulté de recruter et de garder les employés pour les entreprises locales, face à la concurrence des salaires en Suisse, peut-elle créer les conditions d'une accélération des arrivées sur le territoire ou, au contraire, peser sur l'activité dans un contexte de concurrence de l'Arc Jurassien suisse ? Quelle influence sur les comportements migratoires aura l'augmentation du prix du foncier ?

**Nombre de communes : 157**  
**Population en 1999 : 92 347 habitants**  
**Densité en 1999 : 48,1 habitants/km<sup>2</sup>**  
**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 4 190**  
**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 473**  
**Ville la plus importante en 1999 : Pontarlier - 18 360 habitants**

1999 : 92 300 habitants  
 2005 : 97 300 habitants  
 2020 : 110 700 habitants  
 2030 : 119 300 habitants

## POPULATION : Pays Horloger et pays du Haut-Doubs

De 1999 à 2005, le territoire constitué du pays horloger et de celui du Haut-Doubs a gagné 5 000 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour dépasser légèrement les 110 000 habitants, soit une hausse de 18 000 habitants depuis 1999.

### Des excédents naturels et migratoires élevés entre 1999 et 2020

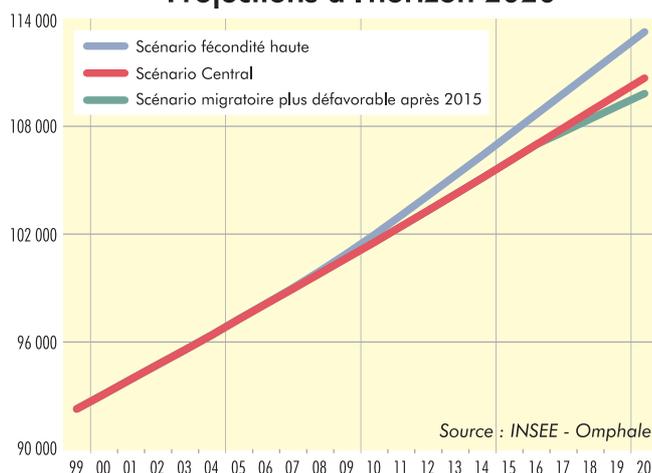
L'excédent naturel passerait de 580 personnes par an entre 1990 et 1999 à 500 entre 1999 et 2020. Le solde migratoire, qui était déficitaire de 120 personnes par an entre 1990 et 1999, deviendrait excédentaire de 380 personnes en moyenne chaque année entre 1999 et 2020.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes augmenterait de 0,6 point pour atteindre 51,1% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 19,2 à 24,2% de la population.

Le vieillissement de la zone serait cependant moins important qu'au niveau régional, où la part des 60 ans et plus serait en hausse de 6,2 points à 27,2%. Il est lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. En effet, la part des 75 ans et plus ne progresserait que de 0,8 point dans la zone contre 1,5 point au niveau régional. Elle s'établirait à 8,1% dans cette zone. Cette augmentation des 60 ans et plus se répercuterait aussi bien sur les moins de 20 ans, dont la proportion reculerait de 2,7 points au sein de la population (23,5%), que sur les 20-59 ans (52,3%, - 2,3 points). Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. L'excédent migratoire observé entre 1999 et 2005 pourrait s'atténuer, en raison notamment de la hausse du prix du foncier qui pourrait limiter l'attractivité de la zone. Dans ce cas, la population atteindrait 110 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 113 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 25,3% contre 23,5% dans le cas du scénario central.

### Projections à l'horizon 2020



Source : INSEE - Omphale

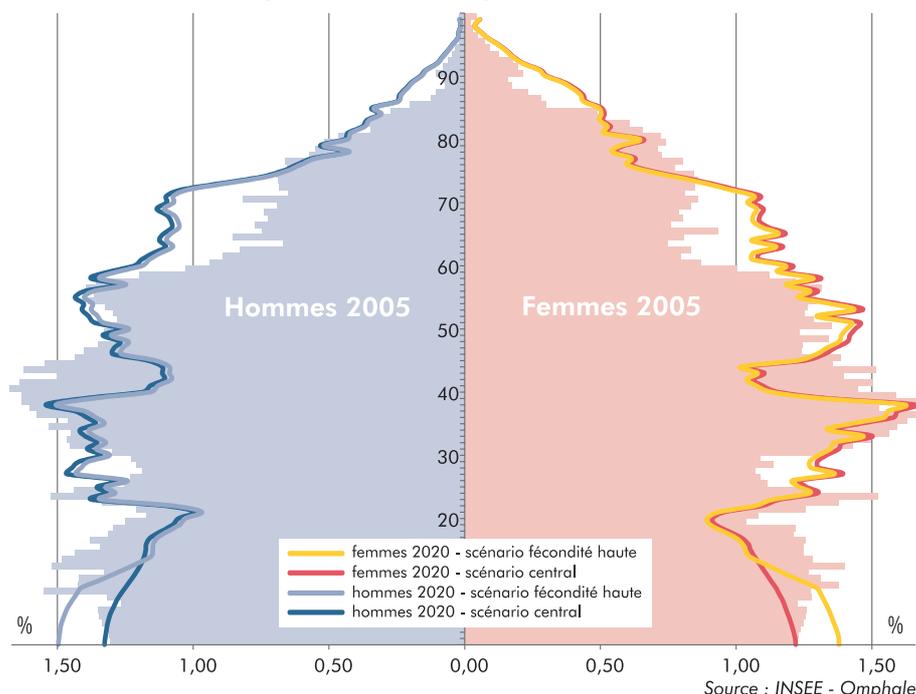
	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	13,5	27,5	8,4	12,1	25,7	11,2
Femmes	12,7	27,1	10,8	11,4	26,6	13,0
<b>Ensemble</b>	<b>26,2</b>	<b>54,6</b>	<b>19,2</b>	<b>23,5</b>	<b>52,3</b>	<b>24,2</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+550	+580	+500
Solde migratoire annuel moyen	+70	-120	+380

Source : INSEE - Omphale

### Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Pays horloger et pays du Haut-Doubs

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué du pays horloger et du pays du Haut-Doubs augmenterait de 24,2%, passant de 39 600 en 2005 à 49 200 en 2020. La croissance moyenne annuelle s'établirait ainsi à +1,46% par an, soit la plus forte progression des onze zones étudiées. La progression resterait soutenue sur l'ensemble de la période, la hausse atteignant encore +1,3% par an après 2015.

De 2005 à 2020, la progression du nombre de ménages serait nettement supérieure à celle de la population (+13,8%). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,43 personnes à 2,22 au cours de la période. Ce recul est plus important qu'en moyenne en Franche-Comté. La taille des ménages resterait néanmoins, en 2020, supérieure à la moyenne régionale (2,15 personnes).

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 4 600 (+44,3%), dont plus de la moitié concerne des personnes seules. Contrairement à la tendance régionale, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans augmenterait (+19,8%).

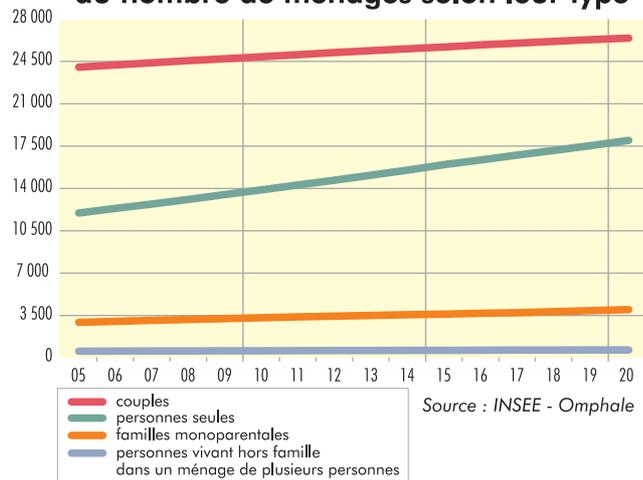
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci diminuerait de 3,1 points en 15 ans pour atteindre 29,0% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 38,3%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans n'augmenterait que de 5,9%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 36,1% du nombre de familles monoparentales.

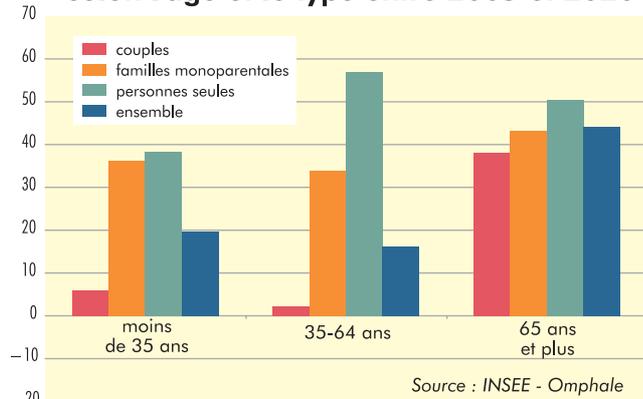
	Population*	Nombre de ménages
1999	91 200	36 300
2005	96 100	39 600
2020	109 400	49 200
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,90	+1,51
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,87	+1,46
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,88	+1,47

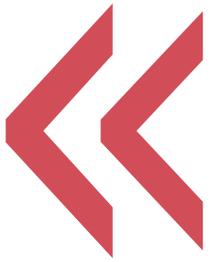
\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# BESANÇON ET SES ALENTOURS

La zone de Besançon et ses alentours est située au centre de la Franche-Comté. Sur une superficie de 779 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 109 communes du Doubs autour de la capitale régionale. Sa densité de population en 1999, qui est de 243,0 habitants/km<sup>2</sup>, en fait la zone la plus densément peuplée de cette étude après le pays de l'Aire urbaine.

189 295 personnes résident dans cette zone, soit 17,0% de la population régionale. 52,2% d'entre elles sont des femmes. La proportion de 60 ans et plus est la plus faible de toutes les zones (17,4%, soit 3,8 points de moins qu'au niveau régional), tandis que les 20-39 ans y sont les mieux représentés (32,8% contre 27,7% en Franche-Comté). La présence du principal pôle universitaire de la région explique cette structure démographique. Besançon compte 117 733 habitants en 1999.

## Une faible fécondité

Conséquence de la faible présence des plus de 60 ans, le taux de mortalité est le plus faible de la région (6,8‰ contre 9,1‰). Cette zone détient la plus grande part de femmes en âge de procréer de la région (27,5% de la population contre 23,2%). C'est la raison pour laquelle le taux de natalité est plus élevé qu'en moyenne en Franche-Comté (13,0‰ en 1999 contre 12,5‰). Néanmoins, les femmes présentent la fécondité la plus basse de la région : 1,60 enfant par femme en 1999. Cette faible fécondité, malgré la présence de nombreuses femmes en âge de procréer s'explique par la présence de nombreuses étudiantes parmi ces dernières.

En effet, la mise

en couple plus tardive (poursuite d'études, attente d'un emploi...) a pour conséquence une hausse de l'âge moyen des mères à la naissance (27,6 ans). La structure par âge de la zone devient ainsi un handicap en termes de fécondité. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,35, contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un excédent migratoire de 130 personnes par an. Il est lié à l'arrivée de jeunes au début de leur cursus universitaire. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 1 120 personnes par an. 2 740 bébés naissent en moyenne chaque année pour 1 620 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 1,7% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, rythme identique à celui de la région. Cette croissance est la résultante d'une forte progression dans les communes périphériques au détriment de la capitale régionale. Parmi les 1 065 communes de moins de 10 000 habitants recensées de 2004 à 2006, cinq communes de la zone font partie des dix plus fortes progressions enregistrées en valeur absolue au niveau régional.

## Six établissements sur dix dans les services

La zone compte 11 580 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 16,5% des établissements comtois (source CLAP). 60,1% d'entre eux appartiennent au secteur des services, soit la plus forte proportion des onze zones étudiées.

Cette surre-pré-



sentation est liée à la fois à la présence des grandes administrations, mais aussi à celle d'établissements de services aux entreprises plus nombreux. L'industrie et la construction sont, en revanche, sous-représentées.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La périurbanisation vers des zones de plus en plus éloignées de Besançon va-t-elle se poursuivre et à quel rythme ? Quel impact aura la création de la gare TGV Besançon Franche-Comté et de son parc d'activités liée aux hautes technologies et aux biotechnologies sur la zone ? La baisse des effectifs étudiants dans les filières générales au profit des filières plus technologiques, plus souvent situées en dehors de la zone, limiterait-elle l'attractivité de la zone envers les étudiants de la région ?

**Nombre de communes : 109**

**Population en 1999 : 189 295 habitants**

**Densité en 1999 : 243,0 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 8 526**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 995**

**Ville la plus importante en 1999 : Besançon - 117 733 habitants**

**1999 : 188 800 habitants**  
**2005 : 193 200 habitants**  
**2020 : 199 300 habitants**  
**2030 : 200 000 habitants**

**POPULATION :**  
**Besançon et ses alentours**

De 1999 à 2005, le territoire constitué de Besançon et de ses alentours a gagné 4 400 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour dépasser légèrement 199 000 habitants, soit une hausse de 10 500 habitants depuis 1999.

**Une croissance de la population portée par l'excédent naturel entre 1999 et 2020**

L'excédent naturel passerait de 1 110 personnes par an entre 1990 et 1999 à 880 entre 1999 et 2020. Quant au solde migratoire, il deviendrait déficitaire entre 1999 et 2020 (- 390 personnes par an), après un excédent de 130 personnes par an entre 1990 et 1999.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait stable à 52,1% de la population. En revanche, la structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 17,8 à 24,5% de la population.

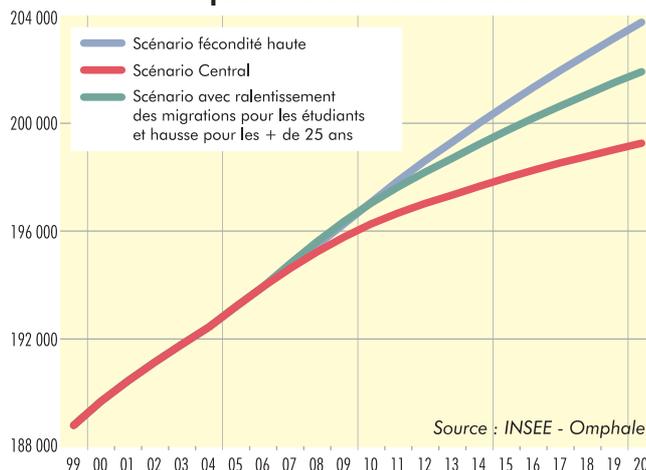
Malgré une progression supérieure de 0,4 point à la moyenne franc-comtoise, cette part resterait nettement inférieure au niveau régional (27,2%). Elle est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom.

Cette zone enregistrerait également une hausse plus forte qu'en moyenne en Franche-Comté de la part des 75 ans et plus (+1,9 point contre +1,5 point). Elle s'établirait à 8,7% dans cette zone.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans, dont la proportion reculerait de 4,4 points au sein de la population (52,5%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. L'attractivité du territoire pourrait, en dehors de la sphère estudiantine, s'accroître grâce à l'influence de la gare TGV de Besançon Franche-Comté sur l'économie locale. La population atteindrait 202 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 204 000 habitants. La part des moins de 20 ans serait de 24,7% contre 23,0% dans le cas du scénario central.

**Projections à l'horizon 2020**



Source : INSEE - Omphale

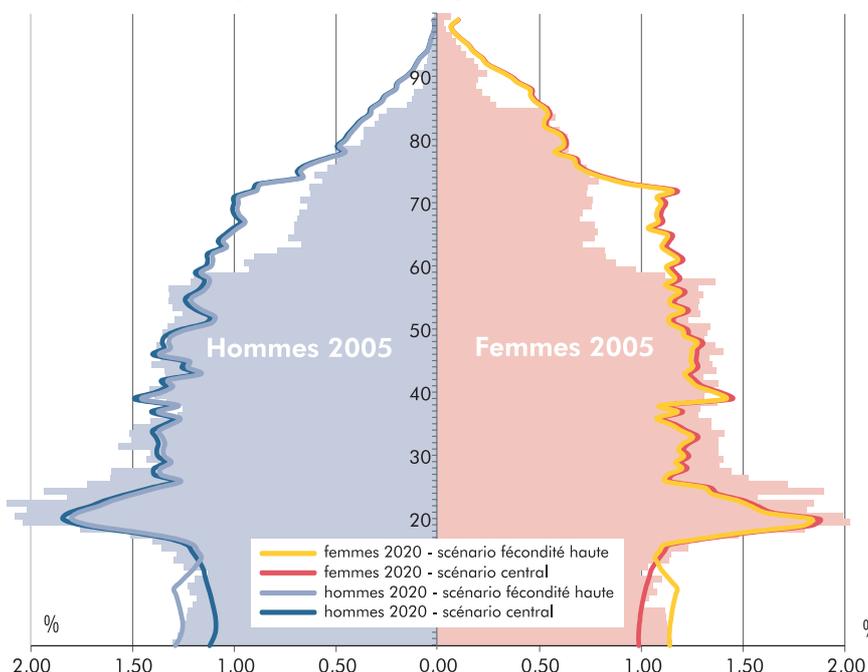
	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,7	27,7	7,4	11,4	26,0	10,5
Femmes	12,6	29,2	10,4	11,6	26,5	14,0
<b>Ensemble</b>	<b>25,3</b>	<b>56,9</b>	<b>17,8</b>	<b>23,0</b>	<b>52,5</b>	<b>24,5</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+1 400	+1 110	+880
Solde migratoire annuel moyen	- 210	+130	- 390

Source : INSEE - Omphale

**Pyramides des âges 2005-2020**



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Besançon et ses alentours

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué de Besançon et de ses alentours augmenterait de 11,6%, passant de 85 100 en 2005 à 95 000 en 2020. La croissance moyenne annuelle du nombre de ménages s'établirait à +0,74%. Elle passerait d'un rythme de +0,9% en début de période à +0,6% après 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+3,1% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,28 personnes à 2,04 au cours de la période. Il s'agit de la taille la plus faible de l'ensemble des onze zones étudiées, après celle du pays lédonien.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 8 000 (+43,5%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 7,6%. Le constat régional est moins marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9%, tandis que celui où elle a moins de 35 ans reculerait de 5,4%.

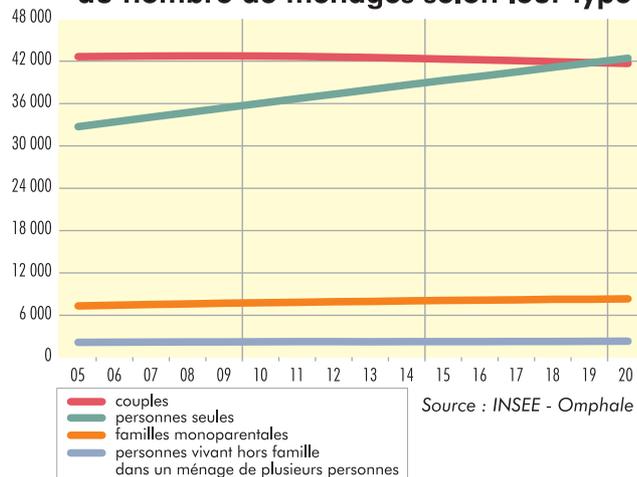
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 2,7 points en 15 ans pour atteindre 26,4% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne de 35 à 64 ans devrait progresser de 43,3% alors qu'il resterait stable pour les moins de 35 ans. En revanche, le nombre de couples, dont la personne de référence a moins de 35 ans, diminuerait de 19,7%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 13,7% du nombre de familles monoparentales.

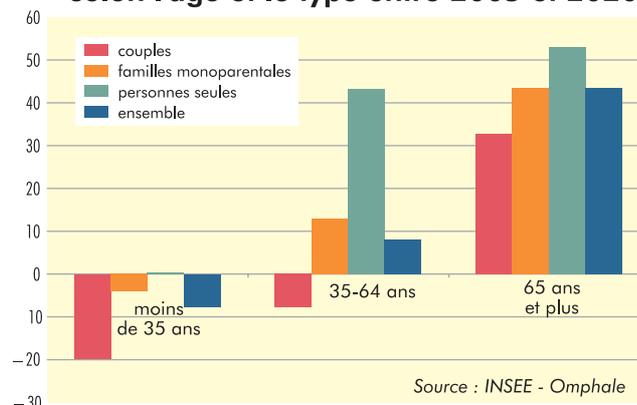
	Population*	Nombre de ménages
1999	183 200	80 400
2005	187 600	85 100
2020	193 500	95 000
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,41	+0,98
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,21	+0,74
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,26	+0,80

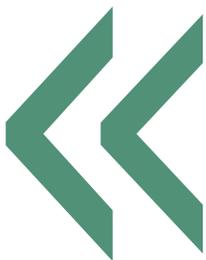
\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DOLOIS, PAYS DE PASTEUR

Le Pays dolois est situé à l'ouest de la Franche-Comté. Il est bordé à l'est par la zone de Besançon, et rejoint sur sa façade ouest la Côte d'Or. Sur une superficie de 1 172 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 125 communes, toutes situées dans le Jura. Sa densité de population en 1999, qui est de 66,9 habitants/km<sup>2</sup>, est équivalente à la densité moyenne de la région.

Dole, la ville la plus importante, compte 24 949 habitants en 1999. Au total, 78 388 personnes résident dans la zone, soit 7,0% de la population régionale. 51,1% d'entre elles sont des femmes. La population est un peu plus âgée que la moyenne régionale. 23,7% des habitants ont au moins 60 ans ou plus, soit 2,5 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les 20-39 ans sont peu nombreux (25,3% contre 27,7% en Franche-Comté).

## Un taux de mortalité supérieur à la moyenne régionale

Conséquence d'une forte présence des plus de 60 ans, le taux de mortalité est plus élevé que la moyenne régionale (10,2‰ contre 9,1‰ en Franche-Comté). En dépit d'un nombre de femmes en âge de procréer un peu plus faible qu'au niveau régional (22,7% de la population contre 23,2%), le taux de natalité est identique au niveau régional (12,5‰ en 1999). Les femmes présentent en effet une fécondité

légèrement supérieure à la moyenne franc-comtoise : 1,87 enfant par femme en 1999, contre 1,81 pour la région. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,46, soit un niveau équivalent à celui de la région.

## La croissance de la population repose sur l'excédent naturel

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire (- 90 personnes par an). Le solde était nettement déficitaire pour les 15-24 ans, mais excédentaire au sein des autres tranches d'âge. Depuis 1999, le déficit semble s'être résorbé. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 190 personnes par an. 960 bébés naissent en moyenne chaque année pour 770 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées, même si les résultats restent encore très partiels. La population aurait augmenté de 2,2% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette croissance est légèrement supérieure à la moyenne régionale (1,7%).

La zone compte 4 694 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 6,7% des établissements comtois (source CLAP). Le commerce et la construction sont légèrement surreprésentés dans cette zone. En revanche, les établissements industriels sont sous-représentés. Alors que l'élevage est majoritaire en Franche-Comté, la culture de céréales occupe une place importante dans cette zone.



Source : INSEE - Recensement de la population 1999  
© IGN - INSEE 2006

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La zone peut-elle bénéficier de l'étalement des deux aires urbaines de Dijon et de Besançon ? Quelles évolutions enregistrera le pays dolois, pays de Pasteur en termes d'activité économique, dans un contexte où le poids du secteur de la santé est très important ?

Nombre de communes : 125  
Population en 1999 : 78 388 habitants  
Densité en 1999 : 66,9 habitants/km<sup>2</sup>  
Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 3 126  
Nombre de créations d'établissements en 2006 : 403  
Ville la plus importante en 1999 : Dole - 24 949 habitants

1999 : 78 400 habitants  
 2005 : 80 700 habitants  
 2020 : 84 700 habitants  
 2030 : 86 500 habitants

## POPULATION : Pays dolois, pays de Pasteur

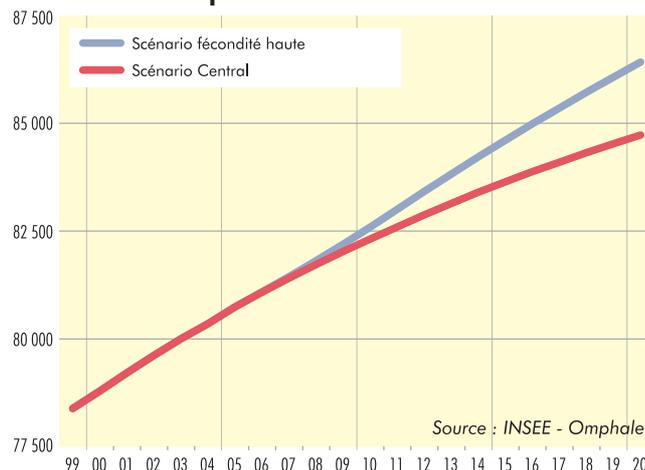
De 1999 à 2005, le pays dolois a gagné 2 300 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2020 pour dépasser légèrement les 84 000 habitants, soit une hausse de 6 300 habitants depuis 1999.

### L'excédent migratoire, principal facteur de croissance de la population entre 1999 et 2020

L'excédent naturel diminuerait pour passer de 160 personnes par an entre 1990 et 1999 à 20 entre 1999 et 2020. Après un déficit annuel de 90 personnes entre 1990 et 1999, le solde migratoire deviendrait excédentaire de 290 personnes par an après 1999. De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait stable à 51,1% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 23,1 à 28,6% de la population. Le vieillissement de la zone serait ainsi moins important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmenterait de 6,2 points à 27,2%. La proportion des 60 ans et plus au sein de la population serait néanmoins toujours supérieure à la moyenne franc-comtoise (27,2%). Cette hausse est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. La part des 75 ans et plus représenterait 10,2% de la population, soit une progression de 1,4 point dans la zone, contre 1,5 point au niveau régional. La proportion des moins de 20 ans reculerait de 2,9 points au sein de la population (21,9%), tandis que celle des 20-59 ans diminuerait de 2,6 points à 49,5%.

Autour de ce scénario central, une hypothèse démographique a été explorée. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 86 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 23,4% contre 21,9% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020



Source : INSEE - Omphale

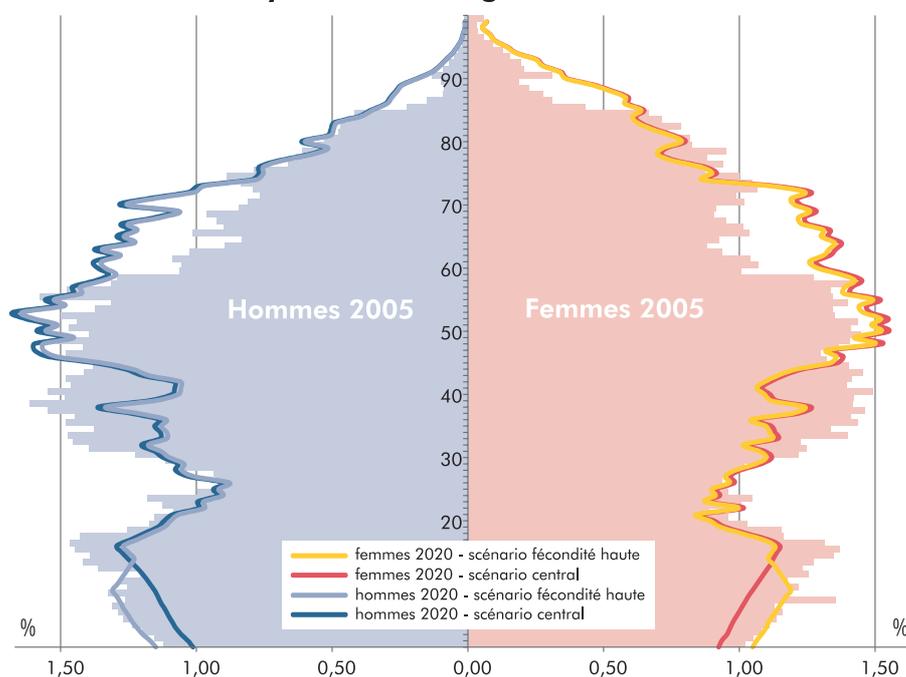
	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,7	26,2	10,0	11,4	24,8	12,8
Femmes	12,1	25,9	13,1	10,5	24,7	15,8
<b>Ensemble</b>	<b>24,8</b>	<b>52,1</b>	<b>23,1</b>	<b>21,9</b>	<b>49,5</b>	<b>28,6</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+260	+160	+20
Solde migratoire annuel moyen	+10	-90	+290

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Pays dolois, pays de Pasteur

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant dans le pays dolois augmenterait de 14,8%, passant de 33 800 en 1999 à 38 800 en 2020. La croissance moyenne annuelle s'établirait à +0,92% sur la période. En début de période, il augmenterait de plus de 1% par an en début de période, avant de diminuer légèrement pour s'établir à +0,8% à partir de 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme trois fois plus élevé que celui de la population (+4,9% entre 2005 et 2020). La taille moyenne des ménages baisserait plus fortement qu'au niveau régional en passant de 2,34 personnes à 2,14 au cours de la période.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

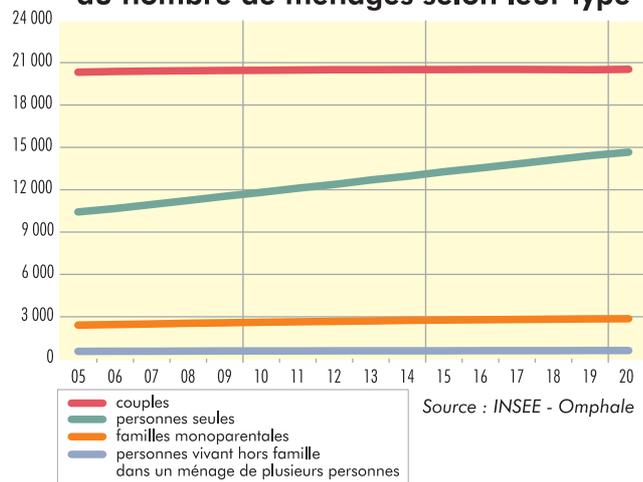
Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 100 (+30,7%). Près des deux-tiers de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans resterait stable. Le constat régional est plus marqué : le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 34,9%, alors que celui où il a moins de 35 ans reculerait de 5,4%. Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,2 points en 15 ans pour atteindre 26,4% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 20,4%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 12,4%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 18,9% du nombre de familles monoparentales.

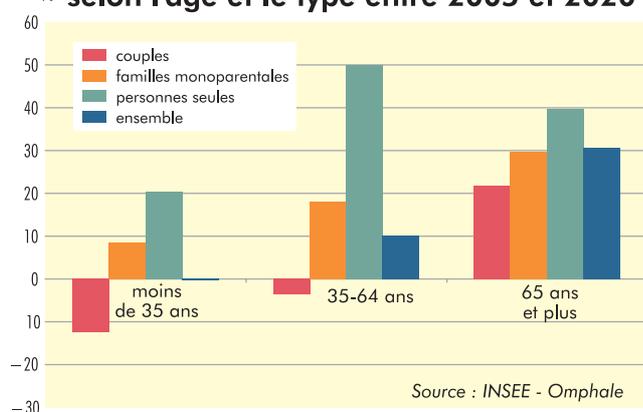
	Population*	Nombre de ménages
1999	77 000	31 900
2005	79 100	33 800
2020	83 000	38 800
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,46	+1,00
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,32	+0,92
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,36	+0,95

\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DU REVERMONT, PAYS DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AIN ET PAYS DES LACS ET PETITE MONTAGNE

Les Pays du Revermont, de la haute vallée de l'Ain et des lacs et petite montagne sont situés au sud de la Franche-Comté. Le Pays des lacs et petite montagne est limitrophe de l'Ain. Sur une superficie de 2 002 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 224 communes du Jura. Elle est composée majoritairement de petites communes rurales. Sa densité de population en 1999 (30,1 habitants/km<sup>2</sup>) en fait la deuxième zone la moins densément peuplée après le Pays Graylois et celui des sept rivières.

## Une population âgée

Au total, 60 236 personnes résident dans la zone, soit 5,4% de la population régionale. 50,7% d'entre elles sont des femmes. C'est dans cette zone que la population est la plus âgée. 26,4% des habitants ont au moins 60 ans, soit 5,2 points de plus qu'au niveau régional. C'est aussi la zone où les 20-39 ans sont les moins nombreux (24,3% contre 27,7% en Franche-Comté). Champagnole, la ville la plus importante du pays de la haute vallée de l'Ain, compte 8 616 habitants en 1999 contre 4 511 pour Poligny dans le pays du Revermont et 1 686 pour Orgelet dans le pays des lacs et petite montagne.

La forte présence des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit nettement plus élevé que la moyenne régionale (11,5‰ contre 9,1‰). Le taux de natalité est un des plus faibles de Franche-Comté (11,5‰ contre 12,5‰ pour la région), ce qui s'explique par le fait que la part de femmes en âge de procréer soit la plus basse de la région

(20,8% de la population contre 23,2% au niveau régional). En revanche, les femmes présentent une fécondité plus élevée que la moyenne régionale : 1,89 enfant par femme en 1999, contre 1,83. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,42, contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 50 personnes par an. Le solde migratoire serait légèrement positif depuis 1999. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est nul dans cette zone qui est la seule de Franche-Comté à ne pas enregistrer d'excédent naturel. 670 bébés naissent en moyenne chaque année, nombre identique à celui des décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 0,8% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, soit deux fois moins vite qu'au niveau régional. Néanmoins, cette hausse contraste avec le repli enregistré entre 1990 et 1999. Parmi les 1 065 communes de moins de 10 000 habitants recensées de 2004 à 2006, Champagnole est au 7<sup>e</sup> rang selon le recul moyen annuel de la population en valeur absolue (-52 habitants). Arbois et Poligny perdent aussi des habitants.

## Forte présence de l'industrie

La zone compte 5 275 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 7,5% des établissements comtois (source CLAP). 11,8% d'entre eux appartiennent à l'industrie, ce qui est la deuxième plus forte proportion des onze zo-



nes étudiées. Le tertiaire est peu développé avec 54,8% des établissements, soit 11,5 points de moins que la moyenne régionale. Le tourisme génère cependant un surcroît d'activité, grâce notamment à la présence de nombreux campings dans le pays des lacs. Un quart des établissements sont agricoles. L'élevage et, dans le pays du Revermont, la viticulture sont très présents.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. La croissance récente de la population se confirmera-t-elle dans les prochaines années ? La progression des décès dans cette zone en moyenne assez âgée pourra-t-elle être compensée par une hausse de la fécondité ? Dans cette zone très rurale, comment développer le secteur tertiaire afin de compenser le repli de l'emploi industriel ?

**Nombre de communes : 224**

**Population en 1999 : 60 236 habitants**

**Densité en 1999 : 30,1 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 3 025**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 327**

**Ville la plus importante en 1999 : Champagnole - 8 616 habitants**

1999 : 60 000 habitants  
 2005 : 60 600 habitants  
 2020 : 60 800 habitants  
 2030 : 60 000 habitants

## POPULATION : Pays du Revermont, pays de la haute vallée de l'Ain et pays des lacs et petite montagne

De 1999 à 2005, le territoire constitué des pays du Revermont, de la haute vallée de l'Ain et des lacs et petite montagne a gagné 600 habitants. La population devrait continuer à croître très légèrement jusqu'en 2015, puis diminuer pour atteindre 61 000 habitants en 2020, soit 800 habitants de plus qu'en 1999.

### Un solde naturel déficitaire entre 1999 et 2020

L'excédent naturel de 10 personnes par an entre 1990 et 1999 devrait céder la place à un déficit de 120 personnes entre 1999 et 2020. En revanche, après un solde migratoire déficitaire de 50 personnes par an entre 1990 et 1999, celui-ci deviendrait excédentaire après 1999 avec en moyenne chaque année 160 arrivées de plus que de départs.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait quasiment stable à 50,6% de la population.

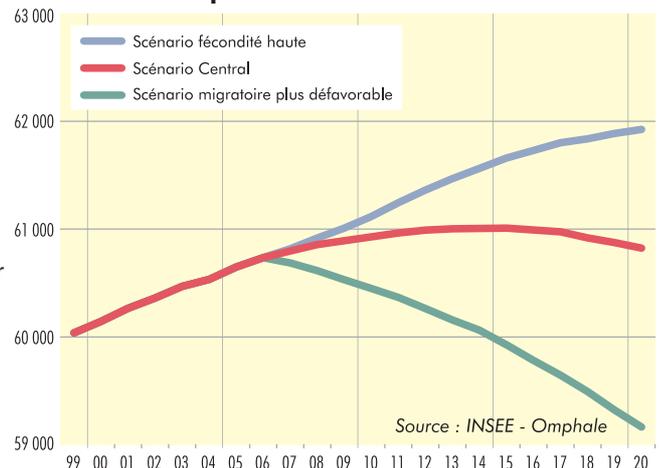
La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus augmenterait de 8,0 points pour atteindre 34,2% de la population. Le vieillissement de la zone serait plus important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmente de 6,2 points à 27,2%. Ce territoire est, avec le pays lédonien, celui où la part des 60 ans et plus serait la plus forte. Cette hausse est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus représenterait 12,5% de la population, soit une progression de +1,7 point dans la zone, contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,9 points au sein de la population (45,7%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Dans le cas où la meilleure orientation du solde migratoire observée entre 1999 et 2005 ne se confirmerait pas, la population atteindrait 59 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 62 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 21,6% contre 20,2% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020

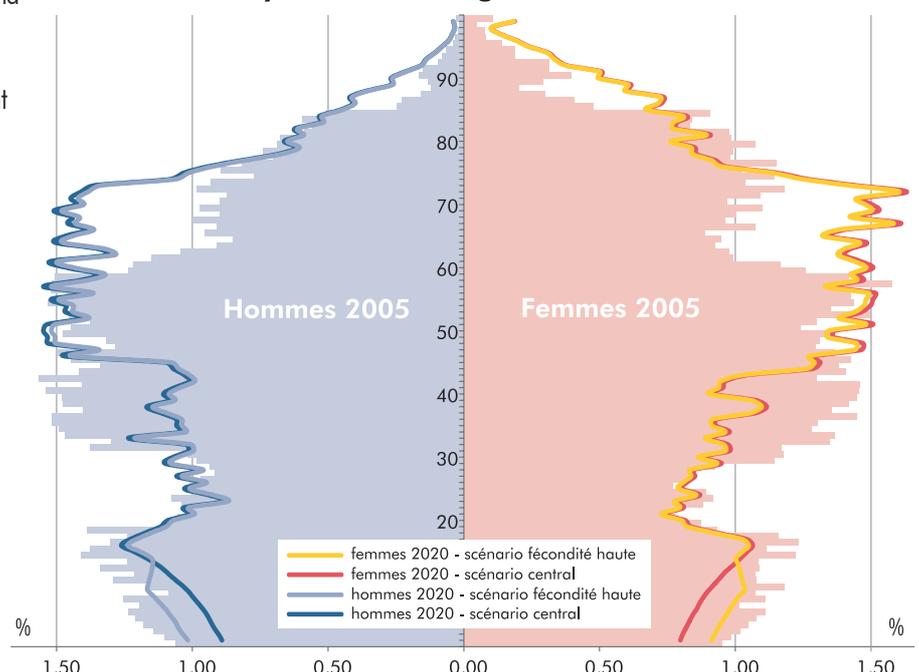


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	12,0	25,8	11,5	10,6	23,2	15,5
Femmes	11,2	24,7	14,8	9,6	22,4	18,7
<b>Ensemble</b>	<b>23,2</b>	<b>50,5</b>	<b>26,3</b>	<b>20,2</b>	<b>45,6</b>	<b>34,2</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+70	+10	-120
Solde migratoire annuel moyen	-60	-50	+160

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



## MÉNAGES :

### Pays du Revermont, pays de la haute vallée de l'Ain et pays des lacs et petite montagne

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué du Pays du Revermont, du pays de la haute vallée de l'Ain et du pays des lacs et petite montagne augmenterait de 10,1%, passant de 25 800 en 1999 à 28 400 en 2020. La croissance annuelle moyenne s'établirait à +0,64%. En début de période, le nombre de ménages progresserait de 0,8% par an, avant de diminuer pour atteindre +0,5% par an à partir de 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme soutenu, alors que la population resterait quasiment stable entre 2005 et 2020. La taille moyenne des ménages passerait de 2,29 personnes à 2,08 au cours de la période.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 2 700 (+31,1%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 8,9%. Le constat régional est plus prononcé concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). Inversement, celle concernant le nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans serait moins marquée et reculerait de 5,4%.

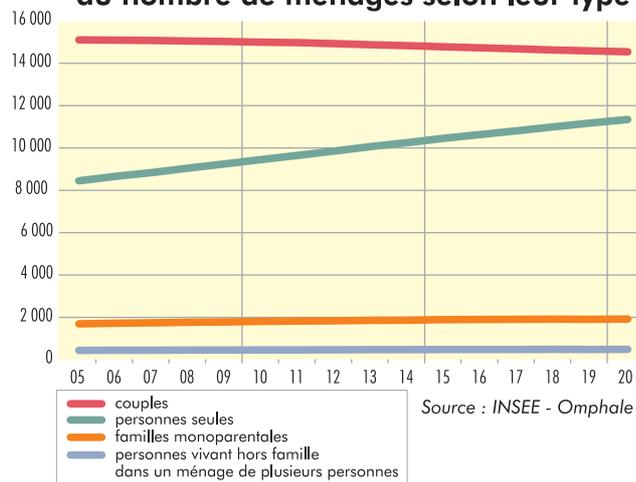
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci diminuerait de 3,7 points en 15 ans pour atteindre 24,8% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de près de 4,7%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 19,9%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 13,6% du nombre de familles monoparentales.

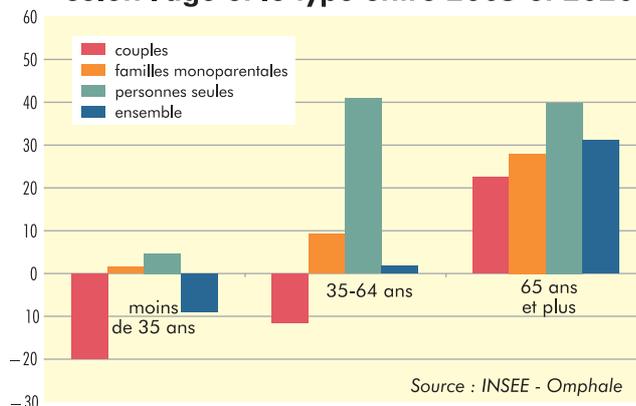
	Population*	Nombre de ménages
1999	58 900	24 800
2005	59 100	25 800
2020	59 200	28 400
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,06	+0,68
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,01	+0,64
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,02	+0,65

\* hors communautés

#### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



#### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS LÉDONIEN

Le Pays lédonien est situé au sud-ouest de la Franche-Comté. Il rejoint sur sa façade ouest la Saône-et-Loire, et l'Ain sur sa façade sud. Sur une superficie de 865 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 129 communes, toutes situées dans le Jura. Sa densité de population en 1999, qui est de 70,9 habitants/km<sup>2</sup>, est légèrement supérieure au niveau régional.

## Un quart de la population a plus de 60 ans

Au total, 61 326 personnes résident dans la zone, soit 5,5% de la population régionale. 51,5% d'entre elles sont des femmes. La population est plus âgée que la moyenne régionale. 25,8% des habitants ont au moins 60 ans, soit 4,6 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les moins de 39 ans sont peu nombreux (47,8% contre 52,9% en Franche-Comté). Lons-le-Saunier, la ville la plus importante compte 18 483 habitants en 1999.

La présence importante des plus de 60 ans explique que le taux de mortalité soit plus élevé que la moyenne régionale (11,4‰ contre 9,1‰). Le nombre de femmes en âge de procréer est plus faible qu'au niveau régional (22,3% de la population contre 23,2% en Franche-Comté) et le taux de natalité est inférieur d'un point à la moyenne régionale (11,5‰ en 1999). Les femmes présentent, en effet, une des fécondités les plus faibles de la région : 1,77 enfant par femme en 1999. Le nombre de personnes par ménage

est le plus bas des onze zones étudiées, il atteint en moyenne 2,32, contre 2,47 au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un excédent migratoire de 70 personnes par an. Il est, dans sa grande majorité, lié à l'arrivée de jeunes couples actifs avec leurs enfants. Le phénomène s'est nettement renforcé entre 1999 et 2005. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est faiblement excédentaire (+20 personnes par an). 680 bébés naissent en moyenne chaque année pour 660 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté 1,7% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, niveau identique à celui de la Franche-Comté.

## Un secteur agricole diversifié

La zone compte 5 046 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 7,2% des établissements comtois (source CLAP). 10,3% d'entre eux appartiennent au secteur de la construction, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale. Les établissements appartenant au secteur du commerce sont également surreprésentés. En revanche, les secteurs des services et de l'industrie sont sous-représentés. L'agriculture est relativement diversifiée dans cette zone (céréales, élevage de bovins et de granivores et viticulture).

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations.

L'excédent migratoire enregistré depuis 1990, signe de l'attractivité de la zone,



notamment sur des personnes résidant à l'extérieur de la région, va-t-il se maintenir ? La dégradation du solde naturel, liée à une population vieillissante, pourra-t-elle être limitée par l'afflux de jeunes ménages ?

**Nombre de communes : 129**

**Population en 1999 : 61 326 habitants**

**Densité en 1999 : 70,9 habitants/km<sup>2</sup>**

**Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 3 360**

**Nombre de créations d'établissements en 2006 : 313**

**Ville la plus importante en 1999 : Lons-le-Saunier - 18 483 habitants**

1999 : 61 700 habitants  
 2005 : 63 100 habitants  
 2020 : 64 000 habitants  
 2030 : 63 700 habitants

## POPULATION : Pays lédonien

De 1999 à 2005, le pays lédonien a gagné 1 400 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2017 pour dépasser 64 000 habitants, avant de se stabiliser. Le pays lédonien compterait 2 300 habitants de plus depuis 1999.

### Une croissance de la population portée par l'excédent migratoire entre 1999 et 2020

Le faible excédent naturel de 10 personnes par an entre 1990 et 1999, se transformerait en un déficit annuel de 90 personnes par an entre 1999 et 2020. En revanche, l'excédent migratoire serait multiplié par trois après 1999 avec chaque année 200 arrivées de plus que de départs.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait quasiment stable à 51,5% de la population. En revanche, la structure par âge se modifie. La part des 60 ans et plus passerait de 25,8 à 34,2% de la population. Le vieillissement de la zone serait un des

plus importants des onze zones étudiées. La part des 60 ans et plus serait en 2020 supérieure de 7,0 points à la moyenne franc-comtoise, soit le plus haut niveau enregistré dans la région, avec celle du territoire constitué par le pays du Revermont, le pays de la haute vallée de l'Ain et le pays des lacs et petite montagne. Cette forte hausse est liée à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. La part des 75 ans et plus représenterait 12,7% de la population, soit une progression de +1,8 point, contre +1,5 point au niveau régional.

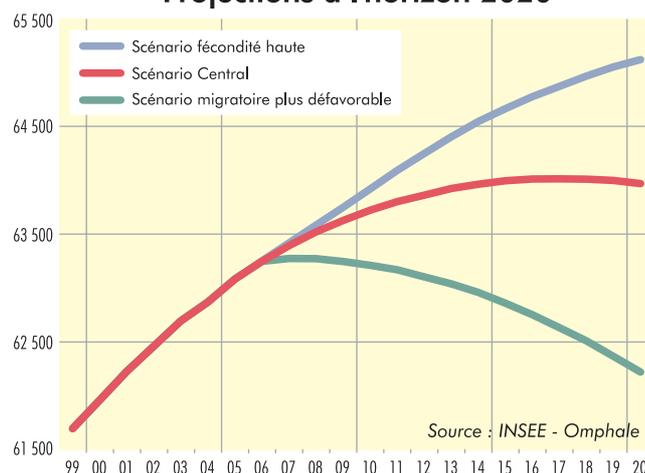
Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans dont la proportion reculerait de 4,9 points au sein de la population (46,3%).

Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si la progression de l'excédent migratoire était moins forte qu'au cours de ces dernières années, la population atteindrait 62 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central.

Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone s'établirait à 65 000 habitants en 2020.

À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 20,9% contre 19,5% dans le cas du scénario central.

### Projections à l'horizon 2020

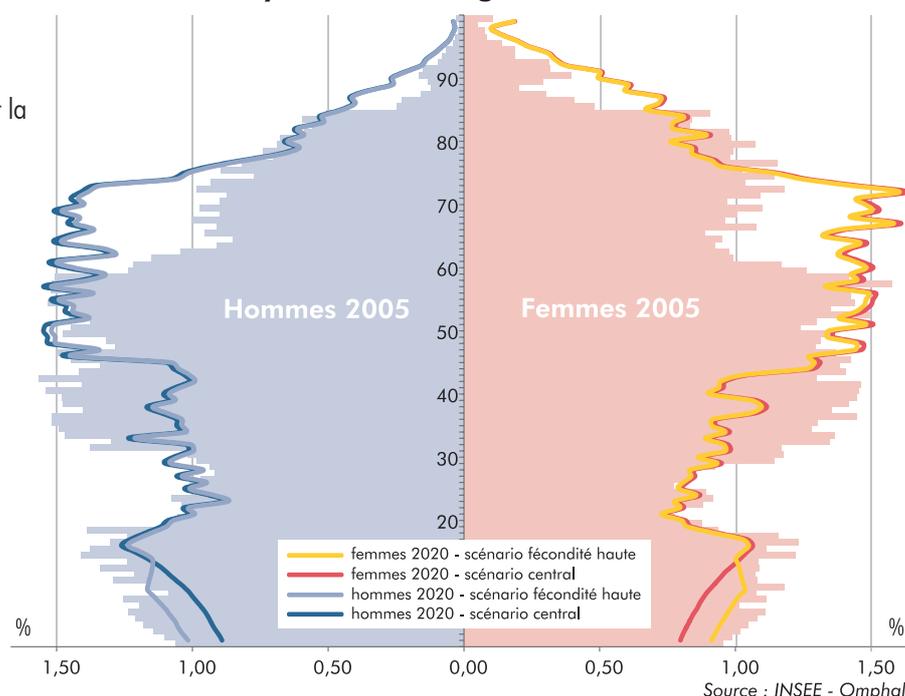


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	11,9	25,6	11,0	10,1	23,2	15,1
Femmes	11,1	25,6	14,8	9,4	23,1	19,1
<b>Ensemble</b>	<b>23,0</b>	<b>51,2</b>	<b>25,8</b>	<b>19,5</b>	<b>46,3</b>	<b>34,2</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+40	+10	-90
Solde migratoire annuel moyen	-50	+70	+200

Source : INSEE - Omphale

### Pyramides des âges 2005-2020



## MÉNAGES : Pays lédonien

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant sur le territoire constitué du Pays lédonien augmenterait de 11,4%, passant de 28 100 en 1999 à 31 300 en 2020. La croissance moyenne annuelle atteindrait +0,72%. Après une hausse de 0,8% de 2005 à 2010, la croissance annuelle diminuerait à +0,6% l'an à partir de 2015.

L'accroissement du nombre de ménages se ferait à un rythme plus soutenu que celui de la population (+1,5% entre 2005 et 2020). Cela se traduirait par une diminution de la taille moyenne des ménages qui passerait de 2,20 personnes à 2,00 au cours de la période. Il s'agit de la taille moyenne la plus faible des onze zones étudiées.

La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la progression du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 3 200 (+35,4%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 2,2%. Le constat régional est le même concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). Il serait plus marqué pour le nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans (-5,4%).

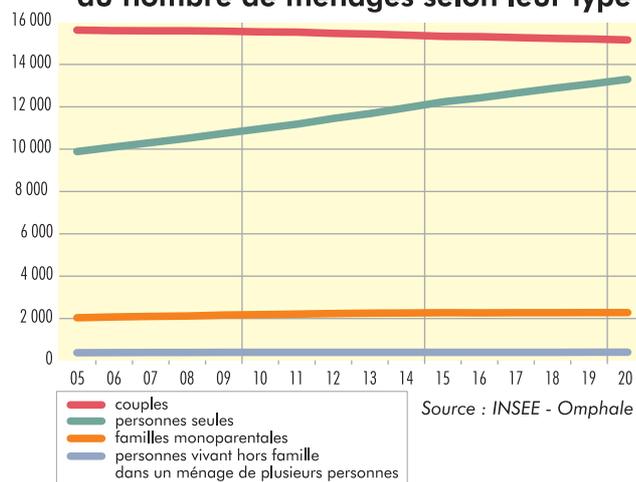
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,7 points en 15 ans pour atteindre 23,6% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 14,0%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 13,2%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 12,1% du nombre de familles monoparentales.

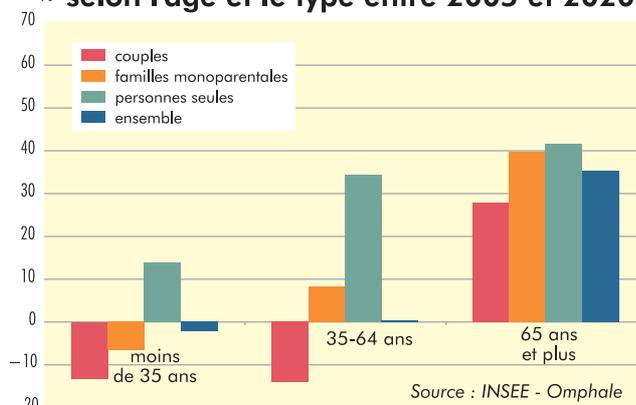
	Population*	Nombre de ménages
1999	60 500	26 600
2005	61 800	28 100
2020	62 700	31 300
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,37	+0,95
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,10	+0,72
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,17	+0,78

\* hors communautés

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020





# PAYS DU HAUT-JURA

Le Pays du Haut-Jura est situé à l'extrême sud de la Franche-Comté, en bordure de l'Ain et de la Suisse. Sur une superficie de 952 km<sup>2</sup>, cette zone regroupe 66 communes, toutes situées dans le Jura. Zone de montagne, elle bénéficie de l'apport du travail frontalier. Sa densité de population en 1999, qui est de 53,2 habitants/km<sup>2</sup>, est inférieure à la moyenne régionale (69,0 habitants/km<sup>2</sup>).

## Une population plus jeune qu'en moyenne en Franche-Comté

Au total, 50 668 personnes résident dans la zone, soit 4,5% de la population régionale. 50,0% d'entre elles sont des femmes. La population est plus jeune que la moyenne régionale. La proportion de 60 ans et plus atteint 19,2%, soit 2,0 points de moins qu'au niveau régional. En revanche, les moins de 39 ans sont plus nombreux (55,8% contre 52,9% en Franche-Comté). Saint-Claude, la ville la plus importante, compte 12 303 habitants en 1999.

Conséquence d'une faible présence des plus de 60 ans, le taux de mortalité est le plus faible de la région après la zone de Besançon (7,8‰ contre 9,1‰). Grâce à un nombre de femmes en âge de procréer plus élevé qu'au niveau régional (27,3% de la population contre 23,2% en Franche-Comté), le taux de natalité est le plus haut de la région (14,7‰ contre 12,5‰). Les femmes présentent pourtant une fécondité à peine supérieure à la moyenne franc-comtoise : 1,83 enfant par femme

en 1999, contre 1,81 pour la région. Le nombre de personnes par ménage atteint en moyenne 2,46, ce qui est équivalent au niveau régional.

Entre 1990 et 1999, la zone présentait un déficit migratoire de 170 personnes par an. La zone bénéficiait néanmoins d'un excédent migratoire au sein des 20-30 ans, probablement lié à l'installation de ménages attirés par la possibilité d'aller travailler en Suisse. Entre 2000 et 2005, le solde naturel est excédentaire de 310 personnes par an. 700 bébés naissent en moyenne chaque année pour 390 décès.

À partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, les évolutions de l'ensemble de la zone ont pu être estimées. La population aurait augmenté de 1,0% entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, ce qui est inférieur à la croissance moyenne de la région (1,7%).

## Le pays le plus industrialisé de la région

La zone compte 3 445 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 4,9% des établissements comtois (source CLAP). 15,8% d'entre eux appartiennent au secteur industriel, soit 6,5 points de plus que la moyenne régionale. Il s'agit de la plus forte proportion des onze zones étudiées. En revanche, c'est dans cette zone que le secteur de la construction est le moins bien représenté (7,4% des établissements). Le secteur du commerce est également sous-représenté, alors que les établissements de

services sont un peu plus présents qu'au niveau



régional. Le tourisme apporte un surcroît d'activité non négligeable dans cette zone.

Le développement de la zone jusqu'en 2020 est marqué par plusieurs interrogations. Dans cette zone très fortement industrialisée où l'évolution de l'emploi est défavorable, quel impact auront les difficultés enregistrées par certaines grandes entreprises industrielles sur la capacité de la zone à retenir ses habitants et à en attirer d'autres ? Le développement du travail frontalier va-t-il se poursuivre, générant un apport financier bénéficiant à la consommation locale ?

Nombre de communes : 66  
Population en 1999 : 50 668 habitants  
Densité en 1999 : 53,2 habitants/km<sup>2</sup>  
Nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 2 523  
Nombre de créations d'établissements en 2006 : 263  
Ville la plus importante en 1999 : Saint-Claude - 12 303 habitants

1999 : 50 800 habitants  
 2005 : 51 700 habitants  
 2020 : 52 100 habitants  
 2030 : 51 700 habitants

## POPULATION : Pays du Haut-Jura

De 1999 à 2005, le pays du Haut-Jura a gagné 900 habitants. La population devrait continuer à croître jusqu'en 2015, puis devrait diminuer légèrement pour atteindre 52 000 habitants en 2020, soit une hausse de 1 300 habitants depuis 1999.

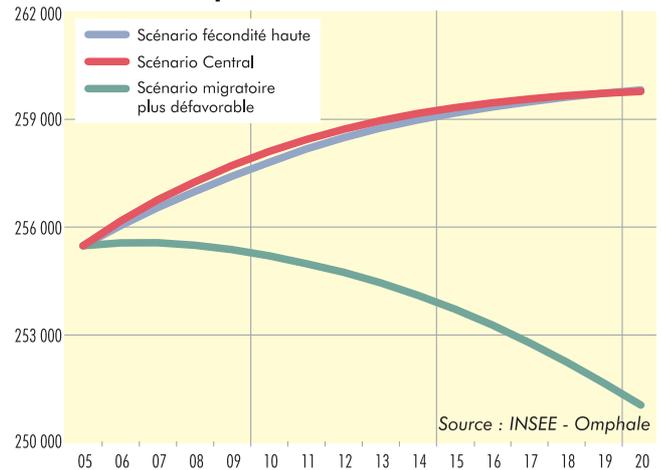
### Un excédent naturel qui se réduit après 1999

L'excédent naturel passerait de +290 personnes par an entre 1990 et 1999 à +190 entre 1999 et 2020. Le déficit migratoire diminuerait légèrement après 1999, avec chaque année 130 arrivées de moins que de départs, contre 170 avant 1999.

De 2005 à 2020, selon les projections basées sur un scénario central, la proportion de femmes resterait stable à 49,9% de la population. La structure par âge se modifie. Ainsi, la part des 60 ans et plus passerait de 19,1 à 26,3% de la population. Le vieillissement de la zone serait plus important qu'au niveau régional où la part des 60 ans et plus augmenterait de 6,2 points à 27,2%. Il est lié à l'arrivée entre 60 et 74 ans d'une part importante des générations nées pendant le baby-boom. Par ailleurs, la part des 75 ans et plus représenterait 9,0% de la population, soit une progression de +1,3 point dans la zone contre +1,5 point au niveau régional.

Cette augmentation des 60 ans et plus se ferait essentiellement au détriment des 20-59 ans, dont la proportion reculerait de 3,9 points au sein de la population (50,8%). Autour de ce scénario central, plusieurs hypothèses démographiques ont été explorées. Si les arrivées dans le territoire étaient moins nombreuses, notamment sous l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'emploi dans ce territoire très industrialisé, la population s'établirait à 51 000 habitants en 2020. Ce scénario ne modifierait pas de façon sensible la structure par âge de la population par rapport au scénario central. Si la fécondité progressait, sous l'effet notamment d'une moindre augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance, la population de la zone atteindrait 53 000 habitants en 2020. À cette date, la part des moins de 20 ans serait de 24,4% contre 22,9% dans le cas du scénario central.

Projections à l'horizon 2020

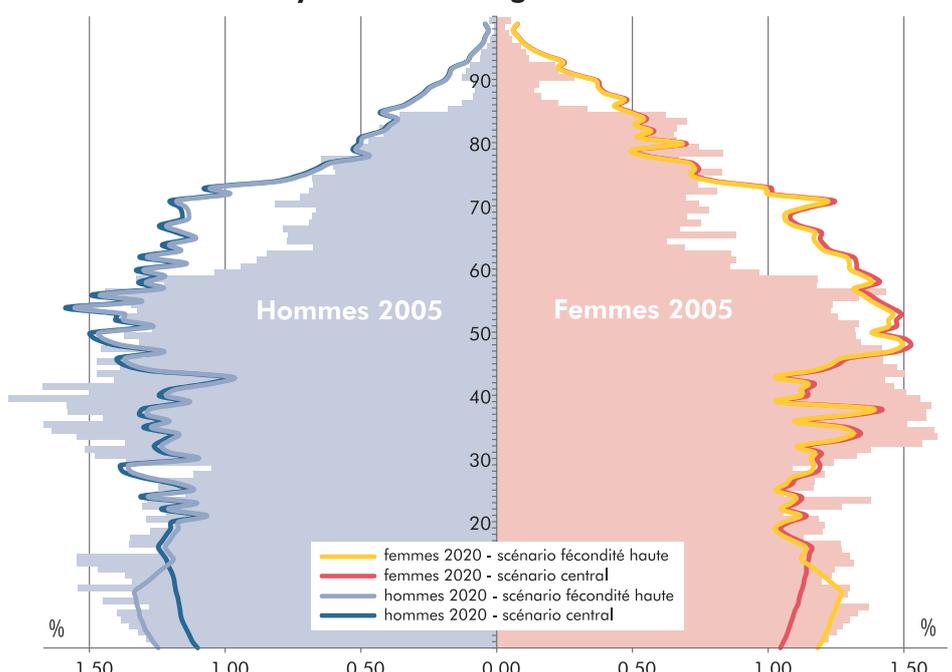


	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Hommes	13,7	27,7	8,7	11,8	25,6	12,6
Femmes	12,6	26,9	10,4	11,1	25,2	13,7
<b>Ensemble</b>	<b>26,3</b>	<b>54,6</b>	<b>19,1</b>	<b>22,9</b>	<b>50,8</b>	<b>26,3</b>

	1982-90	1990-1999	1999-2020
Solde naturel annuel moyen	+210	+290	+190
Solde migratoire annuel moyen	+250	-170	-130

Source : INSEE - Omphale

Pyramides des âges 2005-2020



Source : INSEE - Omphale

## MÉNAGES : Pays du Haut-Jura

Entre 2005 et 2020, le nombre de ménages habitant le pays du Haut-Jura augmenterait de 10,6%, passant de 21 600 en 2005 à 23 900 en 2020. La croissance moyenne annuelle s'établirait à +0,68% par an. La progression du nombre de ménages s'établirait à +0,8% entre 2005 et 2010, avant de diminuer pour atteindre +0,6% après 2015.

	Population*	Nombre de ménages
1999	50 700	20 700
2005	51 300	21 600
2020	51 700	23 900
Taux annuel moyen 1999-2005 (%)	+0,20	+0,73
Taux annuel moyen 2005-2020 (%)	+0,05	+0,68
Taux annuel moyen 1999-2020 (%)	+0,09	+0,69

\* hors communautés

L'accroissement du nombre de ménages se ferait alors même que la population resterait quasiment stable (+0,8% entre 2005 et 2020). La taille moyenne des ménages passerait ainsi de 2,38 personnes à 2,16 au cours de la période, recul plus fort qu'en moyenne en Franche-Comté

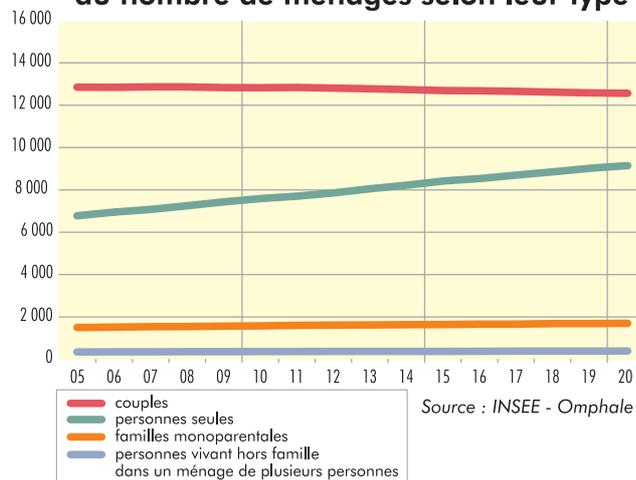
La hausse du nombre de ménages et la diminution de leur taille s'expliquent par des facteurs démographiques mais également par une évolution des comportements sociaux.

Le vieillissement de la population contribue en partie à la croissance du nombre de ménages. En effet, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une croissance du nombre de couples sans enfant et de personnes seules. Entre 2005 et 2020, le nombre des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans augmenterait de 2 000 (+37,4%). Plus de la moitié de cette hausse concernerait des personnes seules. À l'inverse, le nombre des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 2,7%. Le constat régional est légèrement moins marqué concernant l'évolution du nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans (+34,9%). Inversement, celle concernant le nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans serait plus prononcée et reculerait de 5,4%.

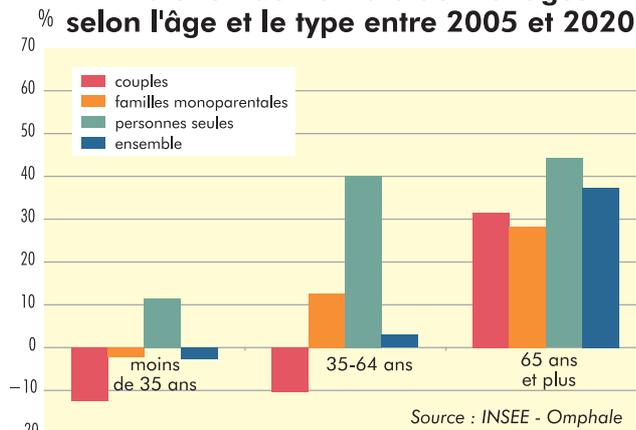
Cette tendance s'accompagne d'un repli de la part des enfants au sein de la population. Celle-ci baisserait de 3,6 points en 15 ans pour atteindre 26,9% en 2020.

L'évolution des modes de cohabitation joue également un rôle sur la hausse du nombre de ménages. D'une part, les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et 2020, les ménages composés d'une seule personne de moins de 35 ans augmenteraient de 11,4%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 12,5%. D'autre part, les ruptures d'unions continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 13,3% du nombre de familles monoparentales.

### Évolution entre 2005 et 2020 du nombre de ménages selon leur type



### Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 2005 et 2020



# MÉTHODOLOGIE

## Projections de population

Les projections de population présentées dans ce dossier sont réalisées à l'aide du modèle Omphale. Ce modèle consiste à faire évoluer, année par année, les effectifs par sexe et âge d'une population à partir des trois composantes que sont la natalité, la mortalité et les migrations.

Ainsi, la population de l'année  $n+1$  est obtenue en faisant vieillir d'un an les individus de l'année  $n$  en appliquant des quotients de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge à l'ensemble de la population. Pour obtenir le nombre de naissances (i.e. l'effectif d'âge 0), on applique des quotients de fécondité aux femmes de 15 à 49 ans. Tous ces quotients sont déterminés en tenant

compte des tendances de fécondité, de mortalité et de migrations de la zone, observées par le passé.

Les projections de population s'appuient sur la population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2005, mais, selon le zonage étudié, la méthodologie diffère.

### Zonage départemental et régional

Les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus des Estimations Localisées de Population au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 2005 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-2005.

### Zonage infra-départemental

Les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus du recensement 1999. Ainsi, les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 1999 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-1999.

Deux étapes sont nécessaires. Tout d'abord, la population totale de la zone au 1<sup>er</sup> janvier 2005 est estimée à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006. Ensuite, on ajuste la projection en base 1999 en la faisant « passer » par le point 2005 estimé tout en conservant les caractéristiques propres de la zone.

Dans le **scénario central** :

- les taux de fécondité ont été maintenus à leur niveau de 2005 pour les zonages départementaux et régionaux et à leur niveau de 1999 pour les zonages infra-départementaux ;
- la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années allant de 1988 à 2002 ;
- les quotients migratoires de référence sont maintenus sur la période de projection.

Dans les **scénarios alternatifs**

proposés, une ou plusieurs composantes ont été modifiées. Cela permet de mesurer l'impact d'évolutions différentes que celles retenues dans le scénario central.

## Ménages

À partir des projections de population obtenues dans le cadre du scénario central, on fait évoluer, année par année, les comportements de cohabitation <sup>(1)</sup> de la population d'une zone. On applique ensuite un taux de personnes de référence qui est maintenu constant au cours de la période de projection.

(1) La population est classée selon six modes de cohabitation : enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale, adulte d'un couple avec ou sans enfant, adulte d'une famille monoparentale, personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes, personne seule et personne hors ménage.